



**Viande
à chien!**

Cahier Actuel, page B1



Cahier Sports, page 9

1

5

**La brebis
et son double**

Cahier Arts+Spectacles, page C1

Luc Picard



MONTRÉAL | VENDREDI 26 AVRIL 2002 | LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE | 118^e ANNÉE > NO 183 > 74 PAGES > 6 CAHIERS

65 ¢ TAXES EN SUS | EST ET NORD-OUEST DU QUÉBEC > HULL-OTTAWA > 70¢

LA SÉRIE EST ÉGALE 2 À 2



PHOTO ALAIN ROBERGE, La Presse

Jan Bulis va se rappeler longtemps son premier match éliminatoire avec le Canadien. Inséré dans la formation à la place de Bill Lindsay, il se trouvait au banc des punitions pour quatre minutes lorsque les Bruins ont marqué leurs deuxième et troisième buts dès la première période hier soir au Centre Molson, en route vers une victoire de 5 à 2. Ponctuée de 32 buts jusqu'ici, 16 de chaque côté, cette série offensive est maintenant égale 2 à 2. Elle se poursuivra samedi à 13 h à Boston. À lire dans le cahier Sports, pages 2 à 7.

L'adoption permise aux gais et lesbiennes

PASCALE BRETON

QUÉBEC – L'adoption et la reconnaissance parentale pour les conjoints de même sexe figurent au coeur du projet de loi sur l'union civile déposé hier par le ministre de la Justice, Paul Bégin.

Le projet de loi no 84, « instituant l'union civile et établissant de nouvelles règles de filiation », permet aux gais et lesbiennes, de même qu'aux couples hétérosexuels, de s'unir légalement et leur reconnaît les mêmes droits et obligations qu'aux couples mariés.

Par ces mesures, le ministre de la Justice va donc beaucoup plus loin que l'avant-projet de loi qui avait été déposé en décembre dernier. Le projet de loi s'inscrit plutôt dans la foulée des recommandations formulées par le ministre en février dernier, au terme de la commission parlementaire chargée d'étudier les nouvelles dispositions. M. Bégin espère maintenant voir son projet de loi adopté rapidement, avant l'ajournement de la session parlementaire pour les vacances estivales.

Voir ADOPTION en A2

Le compte à rebours commence pour Boucher

CHRISTIANE DESJARDINS

LE SORT DU CHEF des Hells Angels Nomads, Maurice Boucher, est maintenant entre les mains du jury, qui a été isolé en fin de matinée hier, pour entreprendre ses délibérations.

Avant de quitter le box des accusés pour retourner dans une cellule du palais de justice de Montréal où il attendra qu'on le sonne pour le verdict, Boucher a fait un discret signe de la main et envoyé un baiser à Louise Mongeau, sa conjointe, qui se trouvait au fond de la salle d'audience. Durant le procès, Boucher a semblé sûr de lui, et n'a

pas hésité à rire de bon cœur lors de cocasseries. Il lui est aussi arrivé de rire de la déconfiture de la procureure de la Couronne, France Charbonneau, quand elle s'emportait ou perdait ses objections.

Les huit hommes et quatre femmes du jury devront décider si l'homme de 48 ans est coupable des meurtres prémédités de deux gardiens de prison, Diane Lavigne et Pierre Rondeau, survenus en juin et septembre 1997, ainsi que de la tentative de meurtre sur Robert Corriveau, collègue qui se trouvait avec M. Rondeau lors de l'attentat.

Voir BOUCHER en A4

Le maire-businessman veut relancer les biotechs

Tremblay est aussi membre du CA de Thératechnologies

ÉRIC TROTTIER

LE MAIRE Gérald Tremblay doit participer ce matin à une conférence de presse qui vise à relancer le secteur des biotechnologies à Montréal.

Or, a appris *La Presse*, M. Tremblay est membre du conseil d'administration et détient 34 000 actions de Thératechnologies, une entreprise de biotechnologie qui a le vent dans les voiles et qui pourrait profiter directement du plan d'action qui sera annoncé ce matin.

« Ça n'a pas de bon sens », a déclaré le

chef de l'opposition et ancien maire de Montréal, Pierre Bourque, qui n'a pas hésité à parler de « conflit d'intérêts » en apprenant la nouvelle hier. « Il faut absolument qu'il démissionne de cette entreprise. Ça ne va tout simplement pas avec la fonction de maire », a-t-il ajouté.

Voir BIOTECHS en A2

> Tremblay: un cas unique, à lire en page E1

«Où est John Roth?»

Les actionnaires de Nortel manifestent leur colère

MICHÈLE BOISVERT
envoyée spéciale

HALIFAX — C'est à Halifax, loin de Bay Street et de Wall Street, que la direction de Nortel a choisi cette année de tenir son assemblée annuelle. Ce n'est cependant pas le charme de cette ville qui a attiré les nombreux actionnaires, mais bien la colère, la déception et le sentiment d'avoir été trompés et abandonnés par la direction du géant canadien des télécommunications.

« Je suis venu ici pour entendre vos excuses, pour que vous admettiez que vous vous êtes trompés, lance Robert Verdun, actionnaire militant de Toronto. Où est John Roth, je veux qu'il réponde de ses actes », a insisté M. Verdun.

John Roth n'était pas dans la salle, mais ses oreilles devaient certainement siffler hier après-midi. Sa stratégie de croissance par acquisition, son salaire et surtout son généreux programme d'options ont été vertement critiqués par les actionnaires de New York,

Victoria, Montréal et ailleurs au pays qui s'étaient déplacés à Halifax. Chacune de ces mentions était d'ailleurs accueillie par les applaudissements des actionnaires, réunis au Centre des congrès de Halifax.

L'ombre d'Enron et ses mauvaises pratiques comptables a également plané sur l'assemblée.

« Quand allez-vous arrêter de présenter des résultats sur une base pro forma? Nous ne savons plus vraiment quel est le véritable état de santé de l'entreprise, dit un actionnaire mécontent. Nous voulons connaître quels sont les réels profits et l'ampleur véritable des pertes. Présentez-nous les résultats de façon claire. »

À cette réclamation, la direction de Nortel s'est bornée à répondre que ses résultats financiers étaient présentés en accord avec les principes comptables généralement acceptés.

Voir NORTEL en A2



PHOTO BLOOMBERG

Frank Dunn, président et chef de la direction de Nortel.

**AUJOURD'HUI
DANS LA PRESSE**

Arts et spectacles	C1-C10	Loteries	A2, B3
- télévision	C4	Monde	A10, A11
Bandes dessinées	B6	Mots croisés	B6, S14
Bridge	C9	Mot mystère	B6
Décès	E6, E7	Petites annonces	E4
Éditorial	A12	- immobilier	E4, E5
Êtes-vous		- marchandises	E5
observateur?	E4	- emploi	E5
Feuilleton	B6	- automobile	E6, E8
Forum	A13	- affaires	D2
Horoscope	B8	Politique	A6-A9
La Presse Affaires			
D1-D13			

MÉTÉO Voir S20

Percées de soleil
Maximum 9 > minimum 0

6 21924 98765 1

DONNEZ. POUR L'AMOUR DU CHRIST.

LA COLLECTE ANNUELLE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE DE MONTRÉAL. DU 28 AVRIL AU 12 MAI 2002.

1 > DEMAIN DANS LA PRESSE



Des moments marquants de télé

La saison de télé qui prend fin a connu sa part de moments marquants. Louise Cousineau et Isabelle Massé en ont choisi 10 chacune. Demain, notre chroniqueuse et notre collaboratrice justifieront leurs choix que nous vous invitons à comparer aux vôtres.

À lire demain dans le cahier Arts et Spectacles

2 > AUJOURD’HUI SUR CYBERPRESSE



- > Préparez votre week-end de cinéma [cyberpresse.ca/films](#)
- > Notre section spéciale sur les séries éliminatoires [cyberpresse.ca/eliminatoireslnh](#)
- > De Marylin à Salt Lake City: nos galeries photo [cyberprese.ca/galeries](#)

3 > À VENIR CETTE SEMAINE

RICHARD LABBÉ

> **L’été de l’Araignée**

Le superhéros Spider-Man arrive enfin au grand écran. À lire demain dans le cahier Cinéma.

RICHARD HÉTU

> **Église et pédophilie**

Notre correspondant explique l’onde de choc qui ébranle le clergé américain, demain dans le cahier Plus.

LOUIS-BERNARD ROBITAILLE

collaboration spéciale

> **Le vote parano**

Comment décortiquer le vote étonnant en faveur de Jean-Marie Le Pen? À lire demain dans *La Presse*.

LOTERIES

LA QUOTIDIENNE > À trois chiffres : **7-3-6** > À quatre chiffres : **4-2-0-6**

SUITES DE LA UNE

ADOPTION

Suite de la page A1

« C’est un projet global qui comprend toutes les facettes d’un système d’union civile », a précisé le ministre Bégin, visiblement très heureux de ce projet de loi qui témoigne d’une avancée notable du Québec en matière de reconnaissance des conjoints de même sexe.

« Dans l’avant-projet de loi, la question de l’adoption avait été exclue afin de permettre aux gens de se prononcer (pendant la commission parlementaire) sur le fait qu’on devrait ou non l’inclure. C’est une question qui était peut-être, à ce moment-là, moins acceptée que le reste. Ce que nous avons entendu, c’est que les gens sont prêts à l’accepter », a-t-il précisé.

Un sondage Léger Marketing réalisé en

juin 2001 montrait d’ailleurs que 57 % des Québécois étaient d’avis que les couples homosexuels devraient avoir le droit d’adopter des enfants. En commission parlementaire, seulement 5 % des 56 intervenants qui ont présenté un mémoire se sont véritablement prononcés contre l’adoption, a aussi estimé M. Bégin. « Le projet de loi vise en fait à reconnaître ce qui existe déjà dans la société actuelle », dit-il.

Les droits des enfants se trouvent au coeur des préoccupations du ministre, qui a rappelé à quel point les témoignages des jeunes qui ont grandi avec des parents homosexuels l’ont bouleversé lors des travaux de la commission. « Nous voulons que tous nos enfants soient traités équitablement », a-t-il

souligné à plusieurs reprises.

Le texte du projet de loi reconnaît ainsi l’adoption et précise les règles de filiation des conjoints sur l’acte de naissance d’un enfant. Dans le cas où une mère lesbienne donne naissance à un enfant, sa conjointe pourra l’adopter et sera reconnue comme parent sur l’acte de naissance. La conjointe pourra aussi prendre des décisions en ce qui a trait au bien-être de l’enfant, à son éducation ou à sa santé.

Québec ne pouvant s’immiscer dans la question du mariage, de compétence fédérale, le projet de loi propose donc de reconnaître trois types de *conjugalité*: le mariage, l’union de fait et l’union civile.

Le texte du projet de loi souligne que

l’union civile permet aux couples qui le désirent de s’engager publiquement à faire vie commune, en respectant les droits et obligations liés à cet état. En outre, la nouvelle institution ainsi créée accorde certaines protections aux conjoints, en ce qui a trait entre autres au patrimoine familial, à la résidence familiale, à la succession ou au régime d’assurance-vie.

Si les conjoints n’établissent pas, par contrat, un régime d’union civile, ils seront soumis à celui de la société d’acquêts. En cas de mésentente et s’il n’y a pas d’enfant, l’union pourra être dissoute devant un notaire — et non devant un juge comme c’est le cas pour le mariage.

BIOTECHS

Suite de la page A1

Interrogé par *La Presse*, la maire Tremblay a pour sa part indiqué qu’il n’avait pas l’intention d’abandonner son poste au conseil de Thératechnologies.

« Il n’y a pas de conflit d’intérêts, a-t-il soutenu. Pour moi, la biotechnologie, c’est quelque chose d’important. Je l’avais dit (durant sa campagne) que je voulais faire de Montréal un centre mondial de la santé. Alors, que je conserve dans le secteur (des biotechs) un lien avec une société qui fait uniquement de la recherche, qui ne demande rien à la Ville, qui ne représente aucun conflit d’intérêts potentiel de quelque nature que ce soit, bref que je conserve des liens avec des personnes dans le but d’échanger, je trouve ça très positif pour mes fonctions. Pour moi, c’est comme une forme de ressource-

ment qui fera de moi un meilleur maire. »

Quand on lui fait remarquer que Thératechnologies pourrait profiter d’informations privilégiées ou de subventions de la Ville ou d’un changement au plan de zonage, M. Tremblay rétorque: « Mais ce n’est pas arrivé! Ce n’est pas arrivé! » — Et si ça arrivait? — Je dénoncerais alors mon intérêt (dans Thératechnologies) et je ne participerais pas à la décision (du comité exécutif ou du conseil de la Ville).

Gérald Tremblay est administrateur de Thératechnologies depuis 1997. Ses 34 000 actions valent plus de 350 000 \$. Dans le plus récent prospectus de l’entreprise remis aux actionnaires en vue de l’assemblée annuelle du 9 mai prochain, on annonce que M.

Tremblay, présenté comme le « maire de Montréal », souhaite renouveler son mandat au sein de l’entreprise. En plus de ses fonctions au conseil d’administration, le maire est également membre du comité de rémunération et du comité de nomination des administrateurs de Thératechnologies.

L’entreprise, dont la valeur atteint presque 360 millions à la Bourse, est considérée comme la deuxième en importance dans le domaine des biotechnologies au Québec. Une de ses filiales, Celmed, a récemment fait les manchettes à la suite de la découverte d’un médicament prometteur contre la maladie de Parkinson.

Au moins trois des actionnaires de l’entreprise ont donné 1000 \$ chacun à M. Tremblay au cours de sa campagne électorale.

En outre, M. Tremblay possède des actions d’autres entreprises de biopharmacologie qui pourraient éventuellement profiter du plan de relance des biotechs annoncé aujourd’hui: Ecopia, dont le vice-président, Gary Littlejohn, a versé 250 \$ à la caisse électorale de M. Tremblay, ainsi que Shire et Merck.

Organisée par Montréal International, la conférence de presse de ce matin présentera la « grappe des sciences de la vie », un nouveau concept de parc industriel qui a pour objectif de doubler la taille de l’industrie des biotechnologies à Montréal.

Le concept est tiré d’un rapport préparé par Montréal International et divers intervenants des biotechs, dont un autre administrateur de Thératechnologies, Francis Bellido.

Le plan prévoit la construction de 1,5 million de pieds carrés de laboratoires à Montréal, dont la majeure partie se retrouverait au Bio-Centre du Montréal métropolitain, un complexe que l’on souhaite ériger à l’angle de l’avenue des Pins et de la rue Saint-Urbain.

Au cours de la conférence de presse, M. Tremblay fera une allocution à titre de maire de Montréal et président de la Communauté métropolitaine de Montréal, a indiqué une porte-parole de l’événement, Martine Dorval, du cabinet de relations publiques National. Les ministres André Boisclair et Lucienne Robillard représenteront les gouvernements provincial et fédéral et devraient parler des avantages fiscaux qui seront accordés aux investisseurs de ce domaine.

NORTEL

Suite de la page A1

Le manque de vision de l’entreprise, la forte dilution des actionnaires à la suite d’acquisitions payées en actions, la politique de financement des ventes de Nortel auprès de certains clients, telles sont quelques-unes des nombreuses critiques qui ont été adressées à la direction de Nortel.

« Je comprends très bien la frustration des actionnaires, admet Frank Dunn, président et chef de la direction de Nortel en conférence de presse. L’année 2001 a été extrêmement difficile. »

En 2001, les ventes du géant canadien ont chuté de 27 % par rapport à l’exercice précédent pour s’établir à 17,5 milliards et les pertes nettes de Nortel ont littéralement bondi, passant de 2,9 milliards en 2000 à 27,4 milliards en 2001.

Le nombre d’employés a été réduit de moitié, l’effectif passant de 94 000 l’an passé à 47 000 au 31 mars 2002.

Quant aux actionnaires, ils ont vu fondre la valeur de leur investissement. L’action de Nortel a dégringolé de près de 80 % entre l’assemblée annuelle 2000 et celle d’hier.

En réponse au mécontentement exprimé, la direction de Nortel a apporté certaines clarifications qui ont semblé, en partie du moins, apaiser la colère des actionnaires sur place.

D’abord, la haute direction de Nortel ne recevra aucune augmentation de salaire en 2001, ensuite les membres du conseil d’administration de l’entreprise seront rétribués en actions de Nortel plutôt qu’en argent, une économie d’environ 1 million de dollars annuellement. Pour ce qui est des pratiques comptables, la firme Deloitte & Touche ne fera désormais que les travaux de vérification. Plus aucun contrat de conseil ne lui sera attribué pour éviter toute forme de conflit d’intérêts. Enfin, Nortel a mis un terme à sa longue série d’acquisitions.

« Nous ne pouvons pas changer ce qui s’est passé, explique Frank Dunn, mais nous nous devons de faire en sorte que les choses s’améliorent. »

La stratégie que M. Dunn a expliquée à Halifax se résume essentiellement en deux mots: concentration et exécution.

Nortel concentrera ses efforts de ventes auprès de 50 grandes entreprises de services de télécommunications « Plutôt que de disperser nos efforts auprès d’une multitude de clients, nous allons nous concentrer sur ces 50 entreprises qui, à elles seules, représentent 85 % des dépenses d’équipement. »

L’entreprise de Brampton en Ontario veut aussi limiter le nombre de produits offerts à trois secteurs d’activités bien précis, les réseaux sans fil, les réseaux métropolitains et les réseaux optiques interurbains.

« Mon rôle sera de motiver mes troupes pour mettre à exécution notre stratégie, déclare Frank Dunn. Les clients hésitent aujourd’hui à dépenser. Il faut les rencontrer, comprendre leurs besoins présents et futurs et leur proposer des solutions qui leur permettront de faire de réelles économies. »

M. Dunn ne s’est cependant pas aventuré à prédire quand les grandes entreprises allaient se remettre à dépenser. « Les temps seront durs pour un moment encore, mais nous devons être prêts pour saisir les opportunités lorsqu’elles se présenteront. Comptez sur nous, nous sommes passionnés et nous avons la meilleure équipe de l’industrie. »

Cette déclaration n’a pas soulevé l’enthousiasme de la salle. À la fin de l’assemblée, l’une des plus longues de l’histoire de Nortel, les applaudissements ont été plutôt discrets. Les actionnaires sont sceptiques et amers. La direction de Nortel a encore beaucoup de chemin à faire avant de regagner leur confiance.

L’action de Nortel a clôturé en hausse de 4 cents à 5,80 \$ hier à la Bourse de Toronto.

Montre *Roadster*® Bracelets interchangeable

Dépositaire cartier

CHÂTEAU D’IVOIRE

Depuis 1978

2020 rue de la Montagne, Montréal • (514)845-4651

www.chateaudivoire.com

ROME

TUNIS

3044897

3044897

*924\$

taxes incluses

*924\$

DÈS LE 20 JUIN 2002

★ LE PRIX PEUT ÊTRE INFÉRIEUR.

Sous certaines conditions

multi-voyages

La M é g a a g e n c e

Ouvert le dimanche de 12 h à 20 h

(514) 858-0011 • 1 888 302-6221

ACTUALITÉS

16 milliards de plus pour la Défense!

Axworthy met Chrétien en garde contre un commandement militaire unifié États-Unis–Canada

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — L'ancien ministre des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy, estime que le gouvernement Chrétien mettra en péril la souveraineté du Canada en signant un accord qui placerait un contingent des forces armées canadiennes sous le commandement unifié et permanent des États-Unis.

M. Axworthy mettra en garde le premier ministre Jean Chrétien aujourd'hui en dévoilant une étude exhaustive des risques que court le Canada s'il s'engage sur la voie de l'intégration d'une partie de ses forces armées à celles des États-Unis.

Cette étude d'une quarantaine de pages, que *La Presse* a obtenu hier, soutient que le Canada pourrait être contraint d'augmenter ses dépenses militaires pour satisfaire les Américains, approuver le controversé projet de construction d'un bouclier antimissile nord-américain de l'administration Bush et perdre sa réputation de pacificateur acquise au fil des ans grâce au déploiement de Casques bleus canadiens à l'étranger.

« Il ne faut pas s'embarquer dans une telle aventure sans connaître

toutes les conséquences que cela entraînera. Il est clair qu'un commandement unique limitera la liberté des Canadiens de faire des choix et de maintenir une politique étrangère indépendante », a déclaré M. Axworthy dans une entrevue accordée hier.

M. Axworthy, qui a été responsable de la diplomatie canadienne de 1996 à 2000 et qui est maintenant président et chef de la direction du Centre d'étude Liu sur les questions internationales de l'Université de la Colombie-Britannique, invite son ancien patron à tenir un débat national sur cette question avant d'entreprendre quelque pourparler que ce soit avec les États-Unis.

Il estime que ce dossier est aussi important, sinon davantage, que les négociations qui ont conduit à la signature de l'accord de libre-échange avec les États-Unis auquel les libéraux se sont opposés de manière virulente dans les années 1980.

Cette mise en garde de M. Axworthy intervient une semaine après que l'administration Bush eut confirmé qu'elle souhaite implanter d'ici octobre un commandement continental de leurs forces aériennes, terrestres et maritimes dont le

territoire de surveillance englobera pour la première fois le Canada et le Mexique.

En annonçant le projet baptisé « Northern Command » ou « Commandement du Nord », le secrétaire américain à la Défense, Donald Rumsfeld, avait dit souhaiter que le nouveau commandement unifié favorise une plus grande collaboration, voire une plus grande intégration des forces armées des États-Unis, du Canada, et du Mexique.

Cette annonce a immédiatement suscité les craintes de certains partis d'opposition aux Communes d'autant plus que des pourparlers informels entre les deux pays ont déjà eu lieu.

Le premier ministre Chrétien a soutenu que « la défense du Canada sera assumée par le gouvernement canadien et non par le gouvernement américain » et que « la souveraineté du Canada n'est pas remise en question avec cette décision du gouvernement américain ».

Mais M. Axworthy, qui n'hésitait pas à montrer ses couleurs nationalistes devant les Américains lorsqu'il dirigeait la diplomatie canadienne, soutient le contraire.

L'étude qu'il rendra publique aujourd'hui, intitulée *Les Forces canadiennes sous un commandement amé-*

ricain, invite le gouvernement Chrétien à la plus grande prudence d'autant plus qu'il pourrait difficilement se retirer d'un accord militaire de cette envergure une fois signé.

L'étude, qui a été réalisée par le professeur Michael Byers, un Canadien qui enseigne à la faculté de droit de l'Université de Duke, aux États-Unis, soutient qu'un accord militaire forcerait le Canada à :

> Augmenter considérablement ses dépenses en matière de défense afin d'assurer une « interopérabilité » militaire complète entre les forces armées des deux pays. À l'heure actuelle, les États-Unis maintiennent un niveau de dépenses militaires qui, exprimé en pourcentage du PIB, équivaut à plus du double de celui du Canada. Pour atteindre un niveau semblable à celui des États-Unis, le Canada devrait augmenter ses dépenses de 16 milliards de dollars.

> Changer considérablement sa politique étrangère qui préconise une réduction des armes nucléaires. Les États-Unis ont l'intention de développer de nouvelles armes nucléaires plus petites. Des soldats canadiens sous un commandement américain pourraient être contraints de participer à des opérations qui

risquent de mettre en cause des armes nucléaires.

> Donner son appui à la construction d'un bouclier antimissile, même si le gouvernement canadien a toujours exprimé des réserves au sujet de ce projet.

> Faire des concessions aux Américains au sujet de la souveraineté canadienne sur les territoires du Nord.

> Renoncer au bilinguisme dans les Forces armées canadiennes sous le commandement américain, violant ainsi la Loi sur les langues officielles.

L'étude souligne également que les Américains pourraient carrément oublier de consulter le Canada avant de confier une mission aux soldats canadiens.

« On peut s'attendre à ce que les États-Unis abusent à l'occasion des mécanismes conçus pour protéger la souveraineté du Canada dans le cadre d'un commandement unifié. Durant la crise des Missiles de Cuba, en 1962, les forces canadiennes déléguées à NORAD ont vu leur niveau d'engagement augmenter par suite d'une consultation tenue uniquement entre dirigeants américains », souligne M. Byers dans son étude.

DÉSÉQUILIBRE FISCAL

Landry en appelle aux municipalités

GILLES NORMAND

QUÉBEC — Le premier ministre Bernard Landry invite les municipalités du Québec à faire front commun avec son gouvernement pour amener Ottawa à corriger le déséquilibre fiscal dont souffrent les provinces, comme l'a soulevé récemment le rapport Séguin.

« Il faut que le Québec fasse l'unanimité sur cette question », a insisté le premier ministre devant les maires qui participent au congrès de l'Union des municipalités du Québec, au Centre des congrès de Québec.

Après avoir tracé un portrait économique fort optimiste du Québec, M. Landry a indiqué en contrepartie que le déséquilibre fiscal, qui fait perdre 50 millions chaque semaine au Québec, met en péril le déficit zéro atteint au prix d'efforts considérables de la part de la population.

La croissance des coûts en santé seulement « est en train de manger l'appareil de l'État », a-t-il soutenu. Ces dépenses grimpent de 4 % à 7 % par année comparativement à des revenus qui montent de 1 % à 3 %, a-t-il précisé. « Cela, ajouté à un déficit qui dévore déjà six milliards par an en intérêts, même quand les taux sont bas. »

« Je vous demande de réfléchir à cela », a lancé le premier ministre aux maires, avant d'ajouter : « Je veux que le gouvernement central pense sérieusement à ce qu'il prépare comme destruction des finances publiques du Québec. On s'est battu pour avoir le déficit zéro et, si ça continue comme ça, on va être condamné à retomber dans les anciennes ornières. M. Landry a décrit le déficit zéro comme un élément très important de la prospérité du Québec, qu'il faut tout faire pour conserver. Il a rappelé que le programme de restauration des infrastructures municipales avait nécessité que l'on gratte les fonds de tiroir.

Le conférencier a abordé la question des regroupements de municipalités en affirmant que cette initia-

tive, qui n'avait pas été sans heurts, constituait maintenant un important outil de développement économique. M. Landry estime que désormais, dans le contexte de la globalisation, le commerce se fait davantage entre les villes qu'entre les États. « Il faut donc revoir notre conception du rôle des pôles urbains et doter ceux-ci des moyens pour se développer à la mesure de leur potentiel. Cela est d'autant plus important qu'en raison des clauses limitatives des accords commerciaux, ce sont de plus en plus les municipalités qui seront les mieux placées pour promouvoir les politiques sociales et économiques et contribuer au dynamisme de l'économie en général », a-t-il expliqué, ajoutant que le Québec avait toutefois de bonnes raisons d'être optimiste.

Le premier ministre soutient que l'économie québécoise croît présentement plus vite que l'économie ontarienne et que les Québécois ont un niveau de vie supérieur. « Le PIB per capita monte plus vite chez nous, faire garder des enfants en Ontario, ça coûte 25 \$ par jour, la facture d'électricité y est plus élevé de même que le logement et les taxes municipales. Donc, les Québécois ont un niveau de vie supérieur. »

Il a loué l'interventionnisme de l'État québécois dans l'économie, ajoutant que c'était une légende que de prétendre que c'est Montréal qui va le mieux économiquement. « Montréal va très bien. Mais, il y a cinq ans, en terme d'image économique dans le monde, Montréal c'était une montagne de poussière grise. Aujourd'hui, Montréal est un joyau. En matière de technologie, c'est la cinquième technopole d'Amérique. » Mais de préciser que ce n'est pas à Montréal que les choses vont nécessairement le mieux puisqu'en région, plusieurs municipalités ont un taux de chômage plus bas.

Il a conclu en disant aux maires qu'ils disposaient maintenant des instruments pour mieux servir la population, mieux créer la richesse et mieux la répartir.



Photo ROBERT MAILLOUX, La Presse

Michel Desautels et Chantal Jolis comptaient hier parmi les quelques centaines de personnes qui ont marché de Radio-Canada jusqu'au complexe Guy-Favreau pour manifester contre la précarité des emplois. Les négociations ont par ailleurs repris hier, après deux jours de pause demandée par le syndicat selon la direction, mais décidée conjointement selon le syndicat.

Landry donne son appui aux syndiqués de Radio-Canada

GILLES NORMAND

QUÉBEC — Le premier ministre Bernard Landry a donné hier son appui aux syndiqués de Radio-Canada, en lock-out depuis déjà cinq semaines, en signant une pétition que lui a présenté un groupe de journalistes de la société d'État, à sa sortie du Centre des congrès de Québec, où il venait de prononcer une conférence devant l'Union des municipalités du Québec.

Le texte de la pétition se lit comme suit : « Nous, auditeurs et téléspectateurs, sommes privés de la programmation régulière de Radio-Canada et de CBC, y compris les émissions d'information à cause d'un lock-out qui dure depuis le 23 mars. En tant que contribuables, nous finançons en bonne partie ces émissions. Nous demandons donc que ce lock-out cesse immédiate-

ment afin que nous puissions retrouver la qualité de programmation à laquelle nous avons droit. »

Le premier ministre ne s'est pas fait prier et a signé en disant : « J'ai décidé, comme contribuable, comme usager et comme homme politique progressiste, de vous appuyer. Je ne le fais pas à la légère, parce que vous m'avez montré des tableaux sur la discrimination qui touche les permanents, ceux qui ne le sont pas, le Québec par rapport à l'Ontario, les hommes, les femmes. »

Un membre du groupe a alors lancé un bravo, ce qui a amené M. Landry à rétorquer à la blague que c'était la première fois qu'un journaliste lui disait cela.

Lorsqu'on lui a demandé s'il considérait important de faire pression sur Ottawa pour que ça bouge un peu dans le dossier, M. Landry a répondu : « Bien, je fais ce que je

peux. J'agis comme citoyen aujourd'hui, si je peux faire plus, je le ferai. »

Le premier ministre a souligné qu'il existait diverses sources d'information pour le public, mais que « celle-là — Radio-Canada — a ses caractéristiques particulières » et qu'on pourrait dire que le droit du public à l'information est brimé.

Par ailleurs, les nouvelles qu'on reçoit des négociations indiquent que celles-ci avancent à pas de tortue pour ne pas dire qu'elles piétinent. Selon les syndiqués, la société d'État ne donne aucun signe qu'elle « cherche un règlement rapidement et honorable ».

[cyberpresse.ca](http://www.cyberpresse.ca) Les informations essentielles à la compréhension du conflit de travail à Radio-Canada : www.cyberpresse.ca/medias

Une grande victoire pour les enfants des gais

LOUISE LEDUC

POUR LA communauté gaie, le projet de loi déposé hier par le ministre Paul Bégin signifie la fin du régime de discrimination à son égard, mais surtout à l'égard des enfants de parents de même sexe.

« Ces enfants ne seront plus considérés comme des illégitimes, comme des enfants du péché », se réjouit Pierre Valois, président de la Table de concertation des gais et lesbiennes du Québec.

Par ce projet de loi, le Québec reconnaîtra qu'un enfant pourra avoir deux pères ou deux mères. Quand

il sera malade, par exemple, l'une ou l'autre de ses deux mères ou l'un ou l'autre de ses deux pères pourra donner son consentement à certains actes médicaux. Si son copère ou sa co-mère meurt sans testament, l'enfant pourra désormais recevoir une part de l'héritage, chose à laquelle il n'avait pas droit jusqu'ici. En cas de séparation, les questions relatives aux pensions alimentaires et à la garde de l'enfant seront aussi désormais mises en application.

« Bref, ces enfants sortent des limbes juridiques », résume M. Valois.

Voilà qui est très bien, mais non révolutionnaire, rappelle Irène Demczuk, coordonnatrice de la Coalition québécoise pour la reconnaissance des conjoints et conjointes de même sexe. « Nous ne serons que la septième province canadienne à reconnaître de tels droits parentaux, note-t-elle. Des provinces nettement plus conservatrices que le Québec, comme Terre-Neuve ou l'Alberta, nous ont précédés. »

Cependant, « dans les sociétés de tradition civiliste, nous serons désormais celle disposant du code

civil le plus progressiste, nettement plus que la France, la Belgique ou les Pays-Bas », se réjouit-elle.

Selon M^{me} Demczuk, il faut saluer « le courage de Paul Bégin » qui a réussi ce qui ne se fait que très rarement, à savoir une réforme du Code civil. « On attendait ce jour depuis 25 ans ! dit M^{me} Demczuk. Le Code civil respectera enfin la Charte des droits et libertés du Québec qui, dès 1977, a interdit toute discrimination basée sur l'orientation sexuelle. »

Michael Hendricks, qui bataille devant les tribunaux pour pouvoir épouser son conjoint, René Le-

Boeuf, considère lui aussi que c'est un pas dans la bonne direction. « J'entends bien en profiter pour me *unier*, lance-t-il en rigolant, faute de terme plus approprié.

Cet acquis ne signifie cependant pas la fin de sa croisade juridique. « Mon conjoint et moi continuerons nos procédures. Le mariage apportera une reconnaissance sociale que l'union de fait ne nous procurera pas. Pour me sentir citoyen à part entière, je dois avoir ce droit. »

Fait à noter, le mariage et le divorce sont de compétence fédérale et Québec ne pouvait donc pas l'accorder.

Des Rockers à la page...

ANDRÉ CÉDILOT

LES JURÉS AU procès des 17 personnes accusées de gangstérisme ont pu constater hier que les membres des Rockers n'étaient pas à court de vêtements et d'objets divers pour montrer leur appartenance au monde des motards.

Poursuivant l'inventaire des biens saisis lors de la rafle Printemps 2001, la Couronne a dressé la garde-robe des Rockers en étalant simplement ce qui a été trouvé dans la maison du fils du chef des Hells Angels, à Contrecoeur.

Il y avait de tout chez Francis Boucher, souvent en grande quantité: des vestes, des coupe-vent, des casquettes, une tuque, des ceintures, des casques de moto et des dizaines de chandails de tissus et de styles différents. Seule constante, le logo des Rockers.

Tels des présentateurs de mode, les avocats de la poursuite ont exhibé un à un au jury cette impressionnante collection de pièces de vêtements, de bijoux et autres bidules confisqués au domicile de Boucher et de trois coaccusés, Stéphane Jarry, Pierre Toupin et Dany St-Pierre.

Au domicile de Boucher, situé sur un vaste domaine qui jouxte celui de son père Maurice, il y avait des vêtements un peu partout, dans une chambre, dans la véranda, au sous-sol. On a aussi trouvé des bagues, une chaînette, des boucles, des épinglettes, une horloge et une plaque souvenir aux couleurs de la filiale des Hells Angels/Nomads.

Le chic du chic reste toutefois la fameuse veste en cuir noir que la police a récupérée chez tous les accusés, sauf chez St-Pierre. Au domicile de celui-ci, rue de Cuvillier, à Montréal, on a toutefois découvert un sac de sport «Rockers», des gilets pare-balles et plusieurs copies d'une photo de tous les policiers de l'ancienne escouade Carcajou réunis devant leur quartier général, dans le port de Montréal!

Ce n'est pas tout: dans la maison de Boucher, les policiers ont aussi trouvé plus de 500 balles d'armes longues et de poing, des jumelles qui percent la nuit, des bombes fumigènes et deux piles de beaux billets totalisant 2800\$.

Tôt le matin du 28 mars 2001, en s'approchant de la maison de Boucher, les policiers ont aperçu un vaste enclos dans lequel se trouvaient des bisons et des wapitis. Le domaine était protégé par une barrière et de nombreuses caméras.

Même si la preuve est souvent redondante, la merveilleuse technologie du nouveau Centre des services judiciaires Gouin rend quand même le procès agréable à tout le monde. Mis à part les accusés, tous détenus depuis un an, sauf Alain Dubois.

L'un des prévenus, Richard Mayrand, a fait sourire le juge Jean-Guy Boilard, hier, en se présentant vêtu d'un chandail du Canadien de Montréal.

Maurice Boucher joue ses dernières cartes

ANDRÉ CÉDILOT

Après avoir défié la justice pendant près de 30 ans, le chef des Hells Angels/Nomads, Maurice Boucher, joue ses dernières cartes.

Si le jury présidé par le juge Pierre Béliveau le reconnaît coupable d'avoir commandé les meurtres des deux gardiens de prison, Boucher, 48 ans, devra se résoudre à passer le reste de sa vie en prison.

Advenant qu'il s'en tire encore une fois — il avait été acquitté des mêmes crimes en 1998, mais la Cour d'appel a ordonné ce nouveau procès —, Boucher n'en a quand même pas fini avec la loi. Il est accusé de 13 autres meurtres pour lesquels il subira son procès cet automne.

Natif de Causapscal, en Gaspésie, le motard s'est retrouvé au coeur d'un véritable empire de la drogue — et de la terreur — au terme d'une longue et pénible ascension qui a culminé par son adhésion aux Hells Angels, en 1987.

Bien que ses exploits criminels soient largement connus, on en sait peu sur sa vie. Le gros des informations sur son enfance et son adolescence proviennent d'un rapport d'une dizaine de pages préparé par un agent de probation en 1975. Dans ce document que *La Presse* a obtenu, on apprend que Boucher est l'aîné d'une famille de huit enfants. Il a deux ans en 1955 lorsque son père, ferrailleur de son état, décide de déménager à Montréal. Comme c'est généralement la règle à cette époque, sa mère demeure à la maison et s'occupe de la marmaille.

Conflit père/fils

Boucher s'entend bien avec sa mère, mais il développe très rapidement une relation difficile avec son père. D'une grande sévérité, celui-ci ne tolère aucun écart de ses enfants. Quand il a un verre dans le nez, il devient colérique et violent. Boucher adopte une attitude d'indifférence. Piètre élève, il a 17 ans quand il délaisse l'école, en 9^e année.

Élevé dans le quartier ouvrier

d'Hochelaga-Maisonneuve, Boucher n'a pas la vie facile. À 18 ans, il a de sérieux problèmes de drogue. En brouille avec son père, il quitte le domicile familial et emménage tout près afin de garder contact avec sa mère qu'il visite régulièrement.

Il consomme des drogues depuis un bon moment déjà quand il se fait arrêter pour la première fois, en 1973, pour un vol à l'étalage. Il consomme à peu près tout : marijuana, haschisch, LSD, cocaïne, héroïne, amphétamines, etc. Ses abus lui ont même occasionné deux hépatites. Accro des amphétamines, Boucher devient de plus en plus méfiant et même paranoïaque. Il a tellement peur, note-t-on dans le rapport, qu'il garde une carabine de calibre 303 à portée de la main durant son sommeil !

Comme bien des jeunes décrocheurs, il paye sa drogue en faisant de petits boulots à gauche et à droite. Comme c'est loin de suffire, il arrondit les fins de mois en commentant des cambriolages. C'est ce qui amène le tribunal à demander l'aide d'un agent de probation, en 1975.

Dans l'engrenage

À la lecture du rapport, le juge fait preuve de clémence et condamne Boucher à deux mois de prison pour une affaire de vol. Il tient compte surtout de ce que Boucher veut se marier et que sa compagne est enceinte de huit mois. Peu de temps avant son arrestation, il travaillait dans la construction, mais a perdu son emploi en raison de conflits de travail.

Boucher supporte tellement mal sa détention que le criminologue Guy Pellerin pense qu'il peut se réhabiliter. « C'est une expérience traumatisante et pénible. Il s'inquiète de ce qui peut arriver à son amie et à son enfant s'il reste trop longtemps en prison. Cela le bouleverse », note le spécialiste. Bref, conclut-il, « Boucher est rendu à l'heure du choix ».

Pour sa part, la police le considère comme un « petit dur qui fait son apprentissage ». La réponse arrive rapidement. Sitôt libéré, Boucher se met à braquer des petits

commerces. De nouveau épinglé, il écope 40 mois d'emprisonnement. Avec les 23 mois qui lui sont infligés en 1984 pour une agression sexuelle, c'est la peine la plus sévère de sa carrière criminelle. Sa fiche comporte une vingtaine d'annotations. Trois fois il a été surpris avec une arme. La dernière fois en 1995, en pleine guerre des motards, il a été condamné à six mois d'incarcération.

Au début des années 80, attiré par l'argent et la vie de motard, Boucher devient membre des SS de Pointe-aux-Trembles. Le plus ironique est que Salvatore Cazzetta, qui deviendra plus tard son ennemi juré au sein des Rock Machine, fait également partie de cette redoutable bande qui contrôle le trafic de drogue dans l'est de Montréal.

Les affaires de Boucher vont assez bien, mais il ne tarde par à s'allier avec Hells Angels, en pleine réorganisation à la suite d'une purge interne qui s'est déroulée à Lennoxville, en mars 1985. Le groupe cherche alors à assimiler, de gré ou de force, tous les petits clubs de motards au Québec. Avec son fidèle ami Normand Hamel, Boucher reçoit ses couleurs des Hells Angels de Montréal (Sorel) dans les jours qui ont précédé l'assassinat du président des Death Riders, Martin Huneault, le 4 mai 1987. Boucher et Hamel prennent du même coup une sérieuse emprise sur le trafic de drogue à Laval et dans les Bases-Laurentides.

À partir de 1990, l'influence de Boucher ne cesse de croître au sein du gang. Considéré comme le principal responsable des activités des Hells Angels dans la région de Montréal, il est souvent vu avec les gros bonnets de la mafia et de la pègre montréalaise. C'est là, avec des membres de clubs affiliés, que Boucher s'engage dans un combat sans merci avec les Rock Machine. L'objectif : prendre le contrôle du trafic de drogue dans toute l'île de Montréal. L'occasion est d'autant plus belle, en 1994, que son ex-associé, Salvatore Cazzetta, leader du club adverse, est en prison.

Le 6 mars 1995, pour calmer de vieux routiers des Hells Angels qui ne sont pas d'accord avec la tour-

nure que prend la guerre avec les Rock Machine, Boucher et huit de ses acolytes créent les Nomads. C'est ainsi, en parallèle, que prospère le commerce de drogue.

Grisés par le pouvoir et l'argent, Boucher et ses principaux lieutenants orchestrent une campagne d'intimidation et des attaques sanglantes sans précédent au Québec en vue de déstabiliser les systèmes judiciaire et pénitentiaire. Les choses tournent mal pour lui, à la fin de 1997, quand il est arrêté pour avoir commandé les meurtres de deux gardiens de prison. Son spectaculaire acquittement au palais de justice de Montréal l'année suivante rehausse la confiance de ses troupes et le projette singulièrement dans l'actualité.

Frondeur, Boucher pousse l'audace jusqu'à rencontrer les chefs des Rock Machine au palais de justice de Québec. Réunis peu après dans un restaurant du centre-ville de Montréal, les deux groupes décrètent une trêve. Celle-ci fera long feu.

Le 10 octobre 2000, à la suite d'un jugement de la Cour d'appel, il est de nouveau arrêté pour les meurtres des deux gardiens de prison. Détenu depuis, il a subi un plus grand choc encore en apprenant, le 28 mars 2001, qu'il estégalement accusé de 13 autres meurtres. Le coup est d'autant plus dur que tous les membres de son état-major des Nomads, son fils Francis, 27 ans, et une centaine d'autres revendeurs de drogues ont été écroués et accusés dans le cadre de l'opération Printemps 2001.

Durant la guerre avec les Rock Machine, Boucher a échappé à trois attentats dirigés contre lui. Il était en constante compagnie de gardes du corps. Quand il n'était pas en réunion avec ses troupes, il s'entraînait dans un gymnase de la rue Hochelaga, son fief dans l'est de la ville.

Bon vivant

Si l'on en croit son agenda de l'année 1997 saisi par la police, il fait souvent la fête. Il aime les restaurants et va occasionnellement à des spectacles. Cette année-là, il a notamment vu *Broue*, à Sherbrooke, et assisté au concert de Luciano Pavarotti à la Place des Arts.

Père de trois enfants issus de deux unions, Boucher vit autant dans sa résidence de Boucherville que dans sa maison de ferme de Contrecoeur. Il voyage avec ses deux familles. La plupart du temps, il est aussi accompagné par des amis motards bien mis. Au tout début de 1999, ils ont visité le Mexique — Puerto Vallarta et Ixtapa — ainsi qu'Antigua et la Jamaïque.

Cette année-là, le fisc s'est intéressé à lui et à des compagnies dans lesquelles il est impliqué. Sa conjointe, Diane Leblanc, sa maîtresse, Louise Mongeau, et neuf autres motards, dont son fils, Francis, ont aussi été mis en cause, indiquent des documents de cour. À cause du secret de ces enquêtes, on ignore comment tout cela s'est réglé.

Devant le tribunal, en 1995, dans une affaire de menaces de mort, en pleine guerre des motards, Boucher s'est dit représentant pour une compagnie de voitures usagées. Il a par la suite été condamné à une amende de 2000 \$ pour ce méfait.

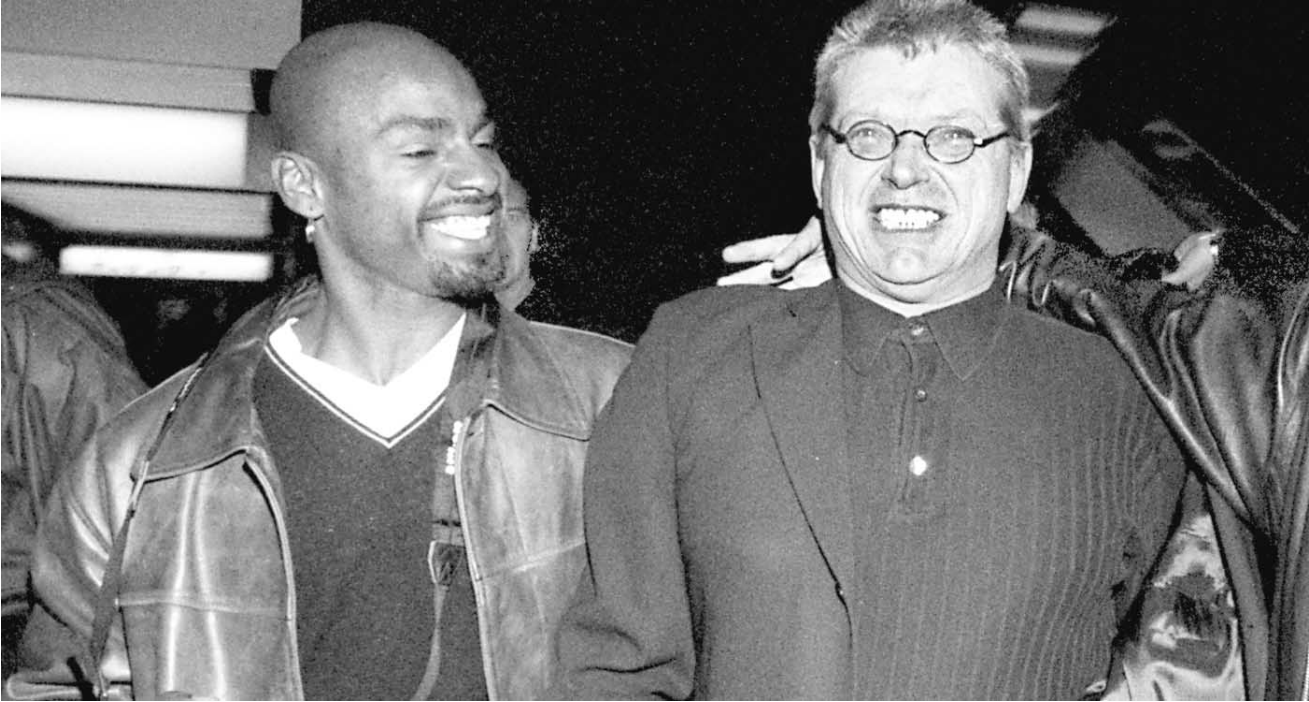


Photo ROBERT SKINNER, La Presse

Novembre 1998, Maurice Boucher sort libre du palais de justice de Montréal, où il a été acquitté des meurtres de deux gardiens de prison. À sa droite, Gregory Woolley.

BOUCHER

Suite de la page A1

Bien malin celui qui pourrait prédire la durée des délibérations de ce deuxième procès, ordonné par la Cour d'appel pour les mêmes accusations. Lors du premier, en 1998, elles avaient duré trois jours et demi et s'étaient soldées par un acquittement, et une sortie triomphale de Boucher du palais de justice de Montréal, entouré de ses amis des Hells.

S'il était encore acquitté, sa victoire serait plus modeste. D'une part, il resterait détenu pour subir son autre procès pour 13 meurtres avec 13 coaccusés des Hells Angels. D'autre part, les partisans qui avaient assisté à son procès en 1998 et l'avaient acclamé à sa sortie de la salle d'audience sont à peu près tous derrière les barreaux. Seule Louise Mongeau, parfois accompagnée d'une amie, a assisté à ce deuxième procès.

Les directives du juge

Le jury doit arriver à un verdict unanime. « La seule question en litige, a dit le juge dans ses directives au jury, est de déterminer si Boucher a été partie à ces deux attentats. »

Selon la thèse de la Couronne, Boucher aurait commandé les meurtres de gardiens de prison dans le but d'enrayer la vague de délation qui sévissait dans ses rangs depuis 1995. En faisant assassiner des représentants du système judiciaire, Boucher croyait

s'assurer la loyauté d'hommes susceptibles de monter dans son organisation, puisqu'il était convaincu que le ministère public ne signerait jamais de contrat de délation avec de tels individus.

D'autre part, il était persuadé que les meurtriers, s'ils étaient pris, seraient tués par vengeance par des gardiens, ou moisiraient au trou pendant 25 ans. Du même coup, avec ces meurtres, Boucher voulait déstabiliser le système judiciaire.

Toujours selon la Couronne, qui s'appuie sur le témoignage du délateur Gagné, ce sont les *hangarounds* Nomads André Tousignant et Paul Fontaine qui ont reçu l'ordre de tuer des gardiens de prison choisis au hasard. Stéphane Gagné, un *hangaround* Rocker (club-école des Nomads) a été réquisitionné par les deux premiers pour les assister dans leurs sordides boulots. Les trois hommes ont obtenu des promotions dans l'organisation, à la suite de ces crimes crapuleux.

Le château de cartes s'est écroulé le 5 décembre 1997 quand Gagné a été arrêté et, contre toute attente, a obtenu un contrat de délation. Dès après, Tousignant et Fontaine sont disparus de la circulation.

Bien que la Couronne ait pu améliorer sa preuve depuis 1998 (notamment avec des documents saisis pendant l'opération Printemps 2001, et le concours d'un nouveau délateur, Serge Boutin), le pivot de ce procès reste Stéphane

Gagné. C'est lui qui incrimine Boucher en lui prêtant des paroles comme : « C'est beau mon Godasse, c'est pas grave si elle avait des totons... On a fait faire ça pour pus qu'il y ait de délateurs alentour de nous autres... On fera des juges, des Couronne et des bouefs... »

Sans Gagné, il n'y a plus de cause, et c'est en toute connaissance de cause que M^e Jacques Larochelle, avocat de Boucher, s'est employé pendant les deux jours qu'ont duré ses plaidoiries, à le faire passer pour un menteur.

Hier, tout en indiquant aux jurés qu'ils restaient les seuls juges des faits, le juge Pierre Béliveau les a mis en garde contre les témoins tarés que sont les délateurs Gagné et Boutin. Le magistrat a signalé qu'il avait personnellement relevé 31 contradictions ou invraisemblances dans le témoignage de Gagné, tandis que 14 éléments venaient corroborer certaines de ses affirmations.

Pour Boucher, le compte à rebours est commencé.

Ce que le jury n'a pas su

Certaines facettes des procès ne sont pas dévoilées au jury, par exemple les discussions que les avocats et le juge ont tenues sur des points particuliers hors de sa présence. Dans le cas qui nous occupe, les échanges vigoureux ont été nombreux entre M^{es} Jacques Larochelle et France Charbonneau, de même qu'entre cette dernière et le

juge Pierre Béliveau. À un certain moment, M^e Charbonneau a reproché au juge de rire, et a laissé sous-entendre à un autre moment qu'il privilégiait la défense. Le magistrat n'a pas apprécié.

Des éléments de preuve sont aussi souvent cachés au jury pour des questions de droit. Dans le présent cas, un élément a titillé le jury, au point où celui-ci a carrément posé la question au juge : Allons-nous savoir ce qu'il est advenu de Paul Fontaine ?

Fontaine a disparu dans les jours qui ont suivi l'arrestation de Gagné, le 6 décembre 1997, tout comme André Tousignant, qui avait assassiné la gardienne de prison Diane Lavigne avec Gagné, en juin 1997.

Le jury n'avait pas de questions à poser sur le sort de Tousignant, puisqu'il a été mis en preuve qu'il a été assassiné. Le sort de Fontaine est resté beaucoup plus aléatoire. Le jury a appris de la bouche de l'autre délateur, Serge Boutin, que Fontaine avait été caché et entretenu par les Hells Angels, au moins jusqu'au début de l'année 2000. Boutin, un des meilleurs amis de Fontaine, a en effet raconté que dans le temps des Fêtes 1999-2000, il avait eu un message de Fontaine par personne interposée disant qu'il désirait le voir. Boutin s'était alors rendu à Québec, avec la femme et les enfants de Fontaine, et la rencontre avait eu lieu au Château Frontenac. « Fontaine avait

beaucoup changé, il avait vieilli », a raconté Boutin, en ajoutant que c'est la dernière fois qu'il l'avait vu.

Ce que le jury n'a pas su, parce que l'avocat de Boucher s'est opposé à ce que cette preuve de ouïdire soit admise, c'est que Boutin a eu des nouvelles de Fontaine, autour de février 2001. Et ces nouvelles étaient que Fontaine était mort. Boutin a raconté qu'alors qu'il se trouvait incarcéré à la prison de Rivière-des-Prairies, plusieurs membres des Nomads avaient été arrêtés. Boutin a alors demandé aux gardiens, comme c'est l'usage, de libérer des cellules dans l'aile où il se trouvait, et où on plaçait les Hells. Les Nomads sont arrivés, et c'est ainsi que Boutin a pu demander à Normand Robitaille s'il avait des nouvelles de Fontaine.

« Il a rien dit, il a baissé la tête et il a regardé à terre. Puis il m'a dit : tu sais, ça va vite dans ce milieu-là. Là, j'ai compris que c'était fini pour Paul », a raconté Boutin.

Cet élément aurait sans doute étayé la thèse de la Couronne, qui soutient que Tousignant et Fontaine ont été éliminés parce qu'ils étaient des témoins gênants. En fait, ces deux hommes sont le chaînon manquant dans la théorie de la Couronne.

cyberpresse.ca Suivez le déroulement du procès de Maurice Boucher et des motards accusés de gangstérisme à www.cyberpresse.ca/hells

YVES BOISVERT

yboisver@lapresse.ca

Ce n'est pas « normal », monsieur le maire

Ce que je n'arrive pas à m'expliquer, ce n'est pas que Gérard Tremblay siège encore à une dizaine de conseils d'administration tout en étant maire de Montréal.

C'est qu'il fasse comme s'il n'y avait rien là d'anormal. Gérard Tremblay dit qu'il les abandonnera presque tous, sauf deux ou trois auxquels il tient particulièrement. Il veut conserver un espace pour se « ressourcer » dans le monde des affaires, a-t-il dit à mon collègue Éric Trottier.

Le ressourcement, il y a des spas pour ça, monsieur le maire.

Hé ! Ce n'est pas un séminaire des HEC, c'est la mairie de Montréal. Une grande ville où vivent, travaillent et luttent des millions de personnes avec des milliers d'intérêts divergents. Et dans cette superbe mêlée, il se trouve que vous êtes l'arbitre de plusieurs disputes.

Et — devinez quoi ? — l'arbitre doit être au-dessus de tout soupçon. C'est-y terriblement compliqué à comprendre, pour un ancien ministre, un avocat et un administrateur, ça ?

Et puis vous pouvez laisser tomber cet air de scout offusqué chaque fois qu'on vous pose une question difficile, comme si on s'apprêtait à vous faire violence. Personne ne dit que vous êtes malhonnête. Ce n'est pas ça, l'affaire.

L'affaire, c'est que Montréal est une ville de 1,8 million d'habitants, que vous gérez un budget de 3 milliards et qu'il faut rendre des comptes chaque sacrée journée, même quand ça vous embête, même si vous êtes « de bonne foi », un bon père de famille et un maudit bon gars en plus.

L'affaire, ce n'est pas que Thératechnologies n'est pas une bonne et belle chose. Ce n'est pas que le Parc des biotechnologies dont vous voulez faire la promotion n'est pas une bonne idée.

C'est précisément le contraire : vous êtes peut-être en train de bousiller une très bonne idée juste à cause de ça. À cause de vos liens trop étroits avec cette société vedette de biotech, il y en a qui diront que vous avez un intérêt personnel. Que l'argent public servira vos propres intérêts.

Voyez le genre, monsieur le maire ? Le monde est plein de gens méchants, vous savez.

Vous n'avez jamais vu la face de Pierre Bourque à la télé, dans un cauchemar, en train de s'interroger publiquement sur votre intérêt dans ce projet ? Ça ne vous a pas effleuré le fond de l'occiput, même pas une petite seconde, monsieur le maire ?

Voilà ce qui m'inquiète. Peut-être êtes-vous tellement pénétré de votre Vertu qu'il ne vous vient même pas à l'esprit que l'on puisse vous attaquer.

Bienvenue en politique, monsieur le maire.

■ ■ ■

Parlons-en un peu, si ça ne vous embête pas, de la politique. La municipale. Pouvez-vous m'expliquer comment il se fait que l'on ait besoin du grand frère à Québec pour nous dicter des règles de conduite en matière d'octroi des contrats et en matière



d'éthique ?

Comment il se fait que l'on ne soit pas capable, à Montréal, à Laval, à Longueuil, d'être transparent *parce qu'on a décidé de l'être* ?

Ça ne vous tenterait pas d'essayer, juste pour voir, de faire des appels d'offres même quand ce n'est pas obligatoire, d'écrire des règles *vous autres même*, histoire, comme on dit dans les colloques, de « revaloriser la fonction » ?

L'absence de règles strictes et d'autodiscipline, en attendant que Québec vienne rendre plus difficiles les récompenses aux petits amis (quand, au fait ?), a deux effets.

L'absence de règles rigoureuses favorise évidemment les « patroneux » petits et gros. Et elle donne l'impression que les autres tolèrent cela. Peut-être, au fait, n'est-ce pas qu'une impression.

■ ■ ■

Peut-on vraiment compter sur Québec, au fait ? Le ministre Boisclair promet de serrer la vis. On verra bien. Un changement de mentalité serait plus efficace, mais des règles claires, c'est déjà ça...

En attendant, il ne faut pas compter sur cet eunuque juridique qui s'appelle le Directeur général des élections. Rappelons-nous le navrant rapport pondu par le DGE sur les « élections clé en main ». On en a appris plus dans les journaux qu'en lisant cela.

Curieux, quand même : tout le monde sait comment les firmes de professionnels

financent et organisent des campagnes électorales et se font arroser de contrats ensuite.

On connaît même les noms. Avocats, ingénieurs, marketing-communication. Mais le DGE n'a pas été capable de prouver quoi que ce soit.

Il y a donc ces élus municipaux qui fonctionnent à fond la caisse (enregistreuse) dans ce système. Et plein d'autres qui ne disent rien.

Et il y en a aussi qui ont décidé de faire autrement. Parmi eux, le maire de Québec, Jean-Paul L'Allier. Depuis son premier mandat, son équipe a mis sur pied des règles rigides dans l'octroi des contrats. Un code d'éthique qui n'est pas que du vent.

Bref, un système auto-imposé de contrôle et de transparence qui pourrait servir à faire la leçon à la « grande ville » et à tous ses satellites (j'en reparle demain).

L'affaire des conseils d'administration de Gérard Tremblay est un bon exemple. Je suis convaincu — jusqu'à preuve du contraire — que M. Tremblay est de bonne foi. Il a déclaré tous ses intérêts et sa participation à tous ces CA, comme la loi le prévoit. Il n'a rien caché. Rien, juridiquement, ne l'empêche de continuer à y siéger.

Mais si l'a de l'estime pour la fonction qu'il occupe, qui a de hautes exigences, il s'imposera à lui-même une règle simple et claire : laisser de côté ses activités dans les affaires. Se « contenter » d'être maire de Montréal.

Il y a de quoi l'occuper à plein temps.

Explosion accidentelle à Manhattan : une quarantaine de blessés

Agence France-Presse

NEW YORK — Une violente explosion, très probablement d'origine accidentelle, a partiellement détruit hier matin un immeuble du centre de Manhattan, à New York, faisant au moins une quarantaine de blessés, dont une dizaine grièvement atteints. Selon le maire de la ville, Michael Bloomberg, l'origine de la déflagration est à rechercher dans le fait que des produits chimiques instables étaient stockés dans les locaux d'une entreprise fabriquant des enseignes. « Il n'y a pour l'instant aucune raison de croire qu'il y a quoi que ce soit de suspect dans cette explosion », a-t-il indiqué à la presse, après s'être rendu sur les lieux.

Dans les secondes qui ont suivi l'explosion, vers 11h30, plusieurs rues et avenues du quartier commerçant de Chelsea ont été bouclées, une centaine de pompiers et sauveteurs se sont précipités sur les lieux. Les blessés ont rapidement été transférés dans plusieurs hôpitaux voisins, les moins graves étant soignés dans la rue. La psychose d'un éventuel attentat terroriste, omniprésente à New



Photo AP

Deux volontaires transportent un blessé vers une ambulance.

York depuis le 11 septembre, a été vite dissipée par les officiels. Les experts du corps des pompiers de New York (FDNY)

ont commencé leur enquête pour déterminer la cause de l'accident, a indiqué Michael Bloomberg.

Pénurie d'anesthésistes : le CHUQ en tutelle

PASCALE BRETON

QUÉBEC — La crise s'aggrave dans la région de Québec où le gouvernement, déterminé à résoudre le problème d'anesthésistes au Centre hospitalier universitaire de Québec (CHUQ), met l'établissement en tutelle.

C'est la première fois que le ministère de la Santé et des Services sociaux place un établissement de santé sous administration provisoire pour un problème qui résulte de relations interpersonnelles. Généralement, un établissement est plutôt placé en tutelle à la suite d'importantes difficultés financières.

Par ce geste, le ministère envoie un message clair à l'ensemble des établissements hospitaliers de la province. « Nous voulons nous assurer que partout au Québec, dans tous les établissements, on donne des services de qualité à la population. », a affirmé le ministre de la Santé, François Legault.

C'est le refus des anesthésistes d'établir une liste de garde pour le Centre hospitalier de l'Université Laval (CHUL), l'un des trois pavillons du CHUQ avec Saint-François d'Assise et l'Hôtel-Dieu, qui a mené à cette intervention majeure de la

part du gouvernement. Exaspéré par la lenteur des travaux, le gouvernement laissait entendre depuis quelques semaines déjà qu'il allait intervenir si le conseil d'établissement ne réussissait pas à établir une liste de garde pour assurer le service à la population de Québec, mais aussi de tout l'est de la province.

Les anesthésistes du CHUQ, de leur côté, menacent de démissionner en bloc s'ils sont forcés de travailler au pavillon du CHUL.

Le gouvernement a nommé le directeur général de l'hôpital Charles-LeMoine, Yves Benoît, comme fondé de pouvoir au CHUQ. Celui-ci a donc le mandat d'établir cette fameuse liste de garde des anesthésistes, mais aussi de revoir l'ensemble de l'organisation de l'établissement.

« Si par la suite il y avait démission d'un certain nombre d'anesthésistes, qui pourrait remettre en cause la garde nécessaire dans les trois pavillons du CHUQ, nous agirons en conséquence. Ce pourrait vouloir dire l'intervention du gouvernement pour établir ces listes de garde, que ce soit pour le CHUQ ou toute la région de Québec », a indiqué M. Legault en laissant planer la menace d'une loi d'exception.

Le problème n'est pourtant pas nou-

veau dans la région de Québec, mais il s'est aggravé au fil des mois. Depuis juin 2001, 10 des 13 anesthésistes du CHUL ont déserté les rangs, si bien que les spécialistes des autres pavillons du CHUQ ont été appelés en renfort. Il existe cependant des conflits interpersonnels entre ces spécialistes et le reste de l'équipe médicale du CHUL, de sorte qu'ils refusent maintenant d'y travailler.

« C'est ce qui est évident pour tout le monde comme élément central du problème, mais il est plus large que cela, a mentionné hier le ministre délégué à la Santé, David Levine, lors de la conférence de presse conjointe de deux ministres. Le problème est surtout relié au centre mère-enfant et au dossier de l'organisation des services médicaux dans la région de Québec. »

Un projet est en cours pour implanter un centre mère-enfant au CHUL afin d'y regrouper les 6000 accouchements qui se font dans la région de Québec chaque année, en plus d'y développer des spécialités en pédiatrie et en néonatalogie. Mais le CHUL est mal perçu par les professionnels des autres pavillons du CHUQ et si les anesthésistes ne veulent pas y travailler, cela pourrait avoir de graves répercussions pour le centre mère-enfant.

Entente entre le Dr Mailloux et le Collège des médecins

Presse Canadienne

TROIS-RIVIÈRES — Une entente est survenue entre le psychiatre Pierre Mailloux et le syndicat du Collège des médecins. Le Dr Mailloux a donc accepté hier de plaider coupable à cinq chefs d'accusation sur dix. Le syndicat a retiré les autres plaintes.

Le Dr Mailloux avait été reconnu coupable de ces mêmes cinq accusations en janvier et acquitté des cinq autres. Mais le comité de discipline n'avait pu imposer des sanctions puisque son président avait été nommé juge. Un nouveau comité a donc été formé pour poursuivre le dossier.

Le psychiatre et le syndicat devaient trouver un terrain d'entente sinon les audiences auraient dû être reprises du tout début.

Hier, les deux parties ont plaidé les sanctions. Le Dr Mailloux a accepté de demander une réprimande pour les cinq chefs.

Quant au syndicat, il n'a pas demandé de sanction en particulier. Le Dr Mailloux trouve cette entente acceptable. « Premièrement, c'est la sanction la moins sévère (la réprimande). Deuxièmement, j'ai une lettre signée du syndicat indiquant que toute cette histoire ne concerne pas ma carrière de psychiatre traitant ni de médecin expert devant les tribunaux », souligne-t-il.

Les plaintes concernaient des propos tenus par le Dr Mailloux lors de son émission radiophonique *Un psy à l'écoute*. Il a été reconnu coupable d'avoir posé des diagnostics en ondes et d'avoir tenu des propos indignes d'un médecin.

J'ai trop mangé... ouf!

Eh oui... j'ai trop mangé et j'ai bien bu. J'espère maintenant que mon foie sera capable de tenir le coup. J'ai vraiment besoin d'une poussée biliaire pour digérer toutes ces sauces grasses et délicieuses que j'ai bouffées. Voilà ce que beaucoup de gens pensent après un copieux repas, riche en général en matières grasses.

Ça prend une vésicule biliaire et un estomac ultra solides pour assimiler de tels repas. Si vous avez l'estomac à l'envers, un foie d'un naturel paresseux ou une digestion lente (qui le sait plus que vous), vous trouverez sur le marché deux produits, deux " digesteurs " qui vont vous aider à tenir le coup :

Acti-bile de la compagnie Acti-bile inc.

DIN émis par Santé Canada

et Foratal, en comprimés et tisanes

DIN émis par Santé Canada

Estomac entre l'enclume et le marteau?

Ces deux produits Acti-bile ou Foratal (vous procurent un extrait de bile et des ingrédients naturels) contribuent à l'assimilation des nutriments dans le système digestif (sans effet secondaire).

Bonne digestion

Deux produits

Bio Actif

Montréal : (514) 272-1365
Mauricie : (819) 378-7777

Ligne extérieure: 1 800 272-1365
Estrie : (819) 823-3322



3045637A

La flotte française perdue il y a 300 ans, au large du Venezuela.

ÉPAVES OUBLIÉES 21h

Ce soir aux GRANDS REPORTAGES



en direct sur la vie

Un référendum d'initiative populaire n'est pas pour demain

Québec ne tient plus à déposer un projet de loi avant l'été

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Le gouvernement de Bernard Landry est loin d'avoir pris une décision sur l'opportunité de permettre que des référendums soient déclenchés à l'initiative de la population.

« Les mois qui viennent vont être des étapes de consultation et de réflexion », a soutenu hier le premier ministre Bernard Landry interrogé par le chef libéral Jean Charest, en commission parlementaire.

Pour M. Charest, le discours du gouvernement sur la nécessité de renouveler le processus démocratique — reconsidérer le mode de scrutin et les consultations populaires — peut difficilement venir d'un gouvernement mené par un premier ministre désigné, en quatrième année de mandat, qui a créé un précédent en ne présentant pas un ministre non élu, David Levine, aux premières élections complémentaires déclenchées.

Par ailleurs, Alliance Québec prévenait hier que la communauté anglophone et beaucoup de francophones réclameraient rapidement un référendum sur le retour au libre choix en matière d'enseignement.

Après avoir soutenu qu'un projet de loi permettant à la population

d'initier des référendums serait déposé avant l'ajournement de juin, le ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes, Jean-Pierre Charbonneau mettait de l'eau dans son vin. « On verra si c'est accepté par le Conseil des ministres », a-t-il insisté. Même si un projet de loi en ce sens était déposé, il y aurait loin de la coupe aux lèvres avant qu'une consultation soit tenue sur la question linguistique. « Pour les questions constitutionnelles, ou *identitaires* comme la langue, on pourrait avoir des conditions plus élevées ; il est clair que la loi 101 est un système de défense identitaire » a dit M. Charbonneau. « Le projet est en préparation, j'aimerais bien pouvoir le déposer avant l'été dans la mesure du possible », a-t-il ajouté.

Brent Tyler, le président d'Alliance Québec, pourrait avoir la surprise d'un vaste débat mettant en relief le fait que le français est en péril au Québec, a ajouté M. Charbonneau.

Au Parti québécois d'ailleurs, on se frotte les mains devant la perspective d'une reprise du débat linguistique : « cela permettrait de sensibiliser les gens », a commenté Mario Beaulieu, président de Montréal-Centre.

Mais hier, le premier ministre Landry mettait la pédale douce devant le risque qu'un nouveau débat

linguistique éclate, autour d'un référendum déclenché par la communauté anglophone. « On n'en est pas à un projet de loi », a-t-il dit spontanément. « Il y a des pulsions pour moderniser nos institutions démocratiques », observe-t-il, soulignant que M. Charbonneau a « le mandat d'examiner un certain nombre de formules ». M. Landry a précisé que le gouvernement fera ses choix ensuite.

Dans l'entourage de M. Landry, on reconnaît que les intentions du gouvernement ne sont pas très bien définies, mais on croit qu'un projet de loi prévoyant des référendums en même temps que des élections générales pourrait être déposé avant l'été. Mais pour ce qui est des référendum tenus à l'initiative de la population c'est une toute autre affaire, explique-t-on.

Pour Jean Charest il n'est pas question de « remettre en question l'équilibre durement acquis, après 20 ans de débats, sur la question linguistique. On n'est pas intéressés à toucher à cela », a dit M. Charest. Selon lui, il apparaît clair dans les propos de M. Landry que « ce projet est à l'état de brouillon ». Ce qui est surprenant, dit M. Charest, c'est que le gouvernement péquiste qui « a mis à la poubelle une série de référendums sur les fusion municipales », les permettrait désormais avec sa nouvelle loi sur les référendum initiés par la population.

| DÉSÉQUILIBRE FISCAL |

Québec va chercher un consensus des provinces

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Le gouvernement Landry demande 1,4 milliard à Ottawa pour compenser pour les quatre milliards de transferts versés en trop à l'Ontario et à trois autres provinces pendant des années.

Avant de partir hier pour la conférence des ministres des Finances à Cornerbrook, à Terre Neuve, la ministre québécoise Pauline Marois s'est aussi dit confiante qu'un consensus apparaîtra chez ses collègues des provinces pour approuver le constat de la commission d'Yves Séguin sur l'existence d'un profond déséquilibre fiscal entre Ottawa et les provinces.

Prudente, M^{me} Marois n'a pas toutefois voulu parler de « front commun des provinces » à l'issue de la conférence aujourd'hui. « Je n'ai pas demandé d'appui sur les conclusions du rapport Séguin (un transfert de la TPS ou des points d'impôts vers les provinces), mais qu'on partage le diagnostic (l'existence d'un déséquilibre) », dira M^{me} Marois. « Mes collègues conviennent qu'il y a quelque chose



Pauline Marois

d'inéquitable dans les transferts, qu'une correction doit être apportée » a-t-elle ajouté.

Sur la correction des erreurs de Douanes et Accises —qui a remis trop d'argent, surtout à l'Ontario, mais aussi à l'Alberta, au Manitoba et à la Saskatchewan, pendant près de 30 ans, M^{me} Marois précise qu'elle va proposer « qu'on ne demande pas aux provinces de retourner cet argent, ce serait trop pénalisant, on créerait des problèmes impossibles à solutionner même pour la riche Ontario ». En retour, Ottawa devrait verser une compensation équivalente au maximum versé à l'Ontario, soit 321 \$ par habitant, a dit M^{me} Marois. Pour le Québec ce remboursement totaliserait 1,4 milliard, mais pourrait être étalé sur plusieurs années, a expliqué M^{me} Marois.

Sur le déséquilibre fiscal, M^{me} Marois dit espérer que M. Martin accepte qu'on fasse le débat en profondeur. Jusqu'ici, Ottawa a repoussé du revers de la main la position de Québec, soulignant qu'on ne pouvait sérieusement se baser sur des études qui projettent les transferts sur 20 ans, comme celle du Conference Board, contenue dans le rapport Séguin.

M^{me} Marois dit qu'il est inconcevable qu'Ottawa préconise une augmentation des taxes provinciales alors qu'il dispose d'imposants surplus.



SOMMET DE MONTRÉAL

2 0 0 2

Une ville à réussir, ensemble

Le Sommet de Montréal, 4, 5 et 6 juin

La Ville de Montréal a réalisé avec succès les sommets dans chacun des 27 arrondissements et les 14 sommets portant sur des sujets qui touchent la vie municipale.

Les 4, 5 et 6 juin se déroulera le grand Sommet de Montréal. Les participants, qui proviendront des arrondissements, des principaux secteurs d'activité de la ville et des grands organismes montréalais, auront l'occasion de prendre des engagements fermes quant aux gestes à faire, aux échéanciers et aux résultats attendus. Le Sommet durera trois jours :

4 juin

Propositions d'actions sur les enjeux prioritaires, établissement des consensus et transmission des recommandations au sommet des partenaires.

5 et 6 juin

Établissement de priorités d'action et confirmation des engagements des partenaires pour la mise en œuvre du plan d'ensemble de développement de la nouvelle ville de Montréal.

Vous avez votre mot à dire

Tous les documents des sommets d'arrondissement et des sommets sectoriels sont publics. Vous pouvez les consulter sur le site Internet du Sommet de Montréal (www.ville.montreal.qc.ca/sommet), dans les bibliothèques municipales, à votre bureau d'arrondissement ou à votre bureau Accès Montréal.

D'ici le 10 mai, faites part de vos opinions sur les priorités établies dans les sommets. Votre contribution sera analysée soigneusement et, le cas échéant, se trouvera dans les documents finaux du Sommet de juin.

Vous pouvez acheminer vos commentaires de plusieurs façons :

- Courriel : sommet@ville.montreal.qc.ca
- Poste : Sommet de Montréal 2002
Ville de Montréal
Relations avec les citoyens
333, rue Saint-Antoine Est, bureau 520
Montréal (Québec) H2Y 3B9
- Téléphone : (514) 872-8828
- Télécopieur : (514) 872-0586

Ville de Montréal

EN BREF

Bois d'oeuvre : Gendron dénonce Ottawa

LE GOUVERNEMENT fédéral « se traîne les pieds » dans le dossier du bois d'oeuvre, estime le ministre québécois des Ressources naturelles, François Gendron.

Dans une lettre qu'il vient de transmettre à son homologue fédéral Pierre Pettigrew, M. Gendron invite Ottawa à mettre en place immédiatement une série de mesures pour le cas où la surtaxe de 29 % sur les exportations québécoises de bois s'applique à compter du 22 mai prochain.

« Que M. Pettigrew cesse de piétiner. S'il ne peut rien, que Jean Chrétien ou les autres ministres du Québec agissent. Je souhaitais des mesures fédérales plus agressives. Je veux qu'ils se grouillent et qu'ils aient autant de considération pour le Québec que pour l'Ouest canadien », a dit M. Gendron, en rendant publique la lettre envoyée à M. Pettigrew.

Dans ce document, Québec demande à Ottawa de contester au plan juridique la décision du département américain du Commerce d'imposer la surtaxe de 29 % à compter de mai prochain. M. Gendron exige également qu'on mette en place des mesures d'aide pour les travailleurs québécois qui perdront vraisemblablement leur emploi lorsque les mesures américaines s'appliqueront.

Presse Canadienne

Alcool au volant : Québec dévoile sa nouvelle pub

SI UN DE vos amis s'apprête à prendre le volant au terme d'une soirée bien arrosée, empêchez-le. S'il résiste, insistez. Même s'il est sur le point de vous mettre son poing sur la g...

Dans la toute nouvelle publicité contre l'alcool au volant diffusée depuis hier sur les principaux réseaux de télévision, l'histoire finit bien, heureusement. Au début, le gars refuse d'entendre raison. Mais son copain insiste. À tel point qu'on a l'impression que les deux hommes vont en venir aux coups. C'est là que les autres copains arrivent en renfort. Ensemble, ils parviennent à convaincre le gars éméché de rendre les clés de sa voiture.

Selon le ministre des Transports, Serge Ménard, la majorité des gens réagissent positivement à l'intervention d'un tiers pour les empêcher de conduire après avoir bu.

« Ce que les gens doivent retenir, c'est qu'empêcher les gens de conduire après avoir bu est une preuve d'intelligence et d'amitié. Il faut insister, et même insister en groupe, c'est encore mieux et plus efficace. »

Presse Canadienne



AVIS AUX MEMBRES

L'assemblée générale annuelle des membres de la Corporation se tiendra le mardi 21 mai prochain à 19 h, à la salle de conférence famille Levenson du centre communautaire Lori Black, 8160, chemin Royden, Ville Mont-Royal (Québec) H4P 2T2.

Par ordre du Conseil d'administration

Le secrétaire,
M. Irving Maklan

3046831

| LOBBYISTES LIBÉRAUX |

«Passez à la caisse!» lance Dumont

DENIS LESSARD

QUÉBEC — À la veille d’élections que risquent de remporter les libéraux, le message des boîtes de lobbyisme à leurs clients est clair : contribuez au financement du PLQ si vous voulez avoir des faveurs du prochain gouvernement, a soutenu hier le chef de l’ADQ, Mario Dumont.

La publication par *La Presse* d’une lettre du patron de GPC international, Richard Morgan, a mis hier le chef libéral Jean Charest dans l’embarras. En commission parlementaire, le chef de l’ADQ, Mario Dumont, a profité de l’occasion pour renvoyer dos à dos ses adversaires Bernard Landry et Jean Charest sur la question du lobbyisme.

La lettre controversée de GPC indiquait que plusieurs dirigeants de la compagnie avaient des liens étroits avec le PLQ qui formerait vraisemblablement le prochain gouvernement à Québec, et que les élus libéraux étaient désireux de se rapprocher de la communauté des affaires. La missive destinée aux

clients de la compagnie en vue de Montréal, affirmait surtout que le temps était venu de « profiter des prochains mois pour tisser des liens plus étroits et solides avec les libéraux ».

« Ce que cela veut dire c’est : crachez de l’argent à la campagne de financement des rouges, au plus vite, si vous voulez avoir vos bonbons », a lancé hier M. Dumont, dans une commission parlementaire qui réunissait les trois chefs de parti.

Visiblement embarrassé, le chef libéral Jean Charest s’est dit « choqué que des gens puissent prétendre pouvoir agir comme intermédiaire ». « Les gens ont le droit d’avoir accès à leurs élus. Un point c’est tout, a-t-il dit, reconnaissant avoir connu Richard Morgan, le fils de Keith et de Gisèle, deux collaborateurs en vue de l’ancien premier ministre Brian Mulroney. « Je ne l’ai pas vu depuis longtemps », a-t-il dit de M. Morgan qui écrivait « avoir eu l’occasion de travailler de près avec M. Charest pendant sept ans ».



Photothèque La Presse

Mario Dumont

« Je n’approuve pas du tout l’idée d’écrire à des gens pour dire des choses comme cela, c’est très malhabile de leur part », a soutenu l’ancien conservateur.

« Cela ne m’affecte pas dans la mesure où je ne contrôle pas ces gens-là, mais le message va être très clair, s’il y a des gens qui pen-

sent qu’ils ont besoin d’intermédiaires, ils se trompent », a dit le chef libéral. « Il n’est pas question qu’il y ait des lobbyistes qui se promènent en prétendant qu’ils ont un accès privilégié, ils font des fausses représentations », d’insister M. Charest.

Selon Mario Dumont, le projet de loi envisagé par Québec ne fera qu’accroître le nombre de lobbyistes au Québec. « Le gouvernement va augmenter la place du lobbyisme dans la société québécoise. Il y a une foule de gens, des avocats, des notaires, des fiscalistes qui avaient de façon saine et normale à transiger quotidiennement avec le gouvernement qui ne pourront plus le faire à moins de s’inscrire comme lobbyistes. Et ils ne le feront pas », de prédire M. Dumont.

Selon le premier ministre Landry, la loi envisagée permettra au Québec de « reprendre l’avance » dans un secteur où il traînait la patte. Selon lui, les arguments de Mario Dumont ne tiennent pas. « Il n’y aura pas plus de lobbyisme, il sera plus transparent », prédit-il.

« Le volume d’entreprises pourrait même diminuer parce que certaines ne voudront pas être identifiées comme lobbyistes », a souligné M. Landry.

Du côté de GPC, hier, on défendait la missive controversée envoyée par M. Morgan. Pour l’ancien chef de cabinet de Robert Bourassa — durant la première année de son retour au pouvoir en 1986 —, Rémi Bujold, et vice-président du conseil de GPC, « c’est une question de transparence ». M. Bujold avait approuvé la lettre circulaire avant son envoi. « Nous, on est en affaires, on a des clients, on dit depuis longtemps que les gens doivent se positionner auprès de l’opposition, mais ils ne comprennent pas cela », a précisé M. Bujold.

Quand on lui demande si une telle lettre était bien avisée —puisqu’elle a mis les amis libéraux dans un profond embarras —, M. Bujold rétorque : « Il est temps qu’on ait de la transparence en ce bas monde, on conseille des clients, personne n’a besoin de nous pour avoir des rendez-vous. »

Landry et Charest mettent Dumont en joue

DENIS LESSARD

QUÉBEC — C’est fin de la récréation pour Mario Dumont. Bernard Landry et Jean Charest s’étaient entendus hier pour diriger leurs canons vers le chef du parti qui vient de leur causer une surprise dans l’élection complémentaire dans Saguenay.

Comme une répétition d’un débat télévisé de campagne électorale, les trois chefs de parti ont croisé le fer lors d’une commission parlementaire officiellement réunie pour scruter les crédits alloués au Conseil exécutif, le ministère du premier ministre.

Rapidement, il a été clair que Mario Dumont, habituellement laissé pour compte dans ce genre d’exercice, était subitement devenu la cible de prédilection de MM. Landry et Charest.

Le premier ministre, surtout, a sorti l’artillerie lourde. « M. Du-

mont a eu une partie gratuite, jusqu’ici, une *free ride* », a lancé le premier ministre à l’issue de la commission. « Les gens regardaient moins les gestes de l’ADQ la croyant vouée pour toujours à la marginalité, ce qui sera probablement le cas. Maintenant on va demander des comptes à l’ADQ, regarder son programme et voir que c’est le contraire d’un programme progressif », a dit M. Landry.

« On n’a pas assisté à l’étude de crédits, mais à celle du programme de l’ADQ. C’est une très bonne idée, notre programme vient de ce que les gens voient comme étant la réalité du Québec d’aujourd’hui », a répliqué M. Dumont.

« Sur les garderies, on veut plus de liberté de choix pour les citoyens, on veut un gouvernement moins coûteux, moins gros », a résumé le député de Rivière-du-Loup.

En commission, les passes d’ar-

mes entre MM. Landry et Dumont ont soulevé des sarcasmes du côté libéral. « Je ne veux pas entrer dans vos chicanes de famille », a ironisé Jean Charest. Puis, incisif, il a rappelé que François Corriveau, nouveau député adéquist de Saguenay, avant de voter OUI au référendum de 1995 l’avait appuyé comme candidat à la direction du Parti conservateur en 1993 et travaillé pour le PLQ aux élections de 1998. M. Charest a cité les mémoires de l’ancien chef de cabinet de M. Dumont, André Néron, qui rappelait que l’ancien directeur général de l’ADQ, Jacques Hébert « avait plaidé coupable à des accusations du Directeur général des élections à la suite d’un transfert d’argent d’environ 10 000 \$ suite à une entente avec le Parti québécois à la veille du référendum de 1995 ». Amusé le premier ministre Landry a promis de commander l’ouvrage de M. Néron.

Mario Dumont s’est défendu d’être associé au PQ. La veille de la partielle dans Saguenay, l’organisation péquistes a fait circuler un tract dans Saguenay pour soutenir qu’un vote pour l’ADQ ferait élire le candidat de Jean Charest, de rappeler M. Dumont. Or une fois François Corriveau élu, M. Landry s’est précipité pour rappeler que les gens de Saguenay avaient élu un souverainiste. M. Corriveau avait voté OUI en 1995.

Mais avec en toile de fond les sondages montrant que l’ADQ fait des percées importantes chez les supporters du PQ, Bernard Landry a insisté : « Il faut que la population sache quelles sont les absurdités rétrogrades du programme de l’ADQ », a-t-il dit. L’ADQ veut abolir les garderies à 5 \$. Les adéquistes veulent aussi que les parents disposent de bons d’éducation qu’ils pourront aiguiller vers l’institution de leur choix, ce qui

risque de créer des clivages entre les communautés ethniques, a relevé le premier ministre.

Pour les jeunes, l’ADQ propose de réduire du quart la fonction publique, scellant le sort de ceux qui envisageaient une embauche rendue nécessaire pour le remplacement du personnel âgé. L’ADQ veut abolir la permanence de la fonction publique, retourner au système du « patronage » des années duellistes, un régime calqué sur celui des États-Unis où le changement de régime entraîne 10 000 licenciements d’employés de l’État à Washington, d’accuser M. Landry.

Finalement l’ADQ prône un « taux d’unique d’impôt » qui assurerait les mêmes réductions d’impôts à Paul Desmarais, de Power Corporation, qu’à un ouvrier de Bombardier, a accusé M. Landry. « Même jeune chronologiquement, l’ADQ est un parti rétrograde. »

AccèsD

2 839 guichets automatiques

1 548 points de service

Réseau Desjardins

Ça vous prend du temps pour régler vos affaires

Alors, choisissez le moyen qui s'accorde le mieux à votre horaire.

À nos 1 548 points de service
Profitez de l'expertise de nos conseillers 40 heures par semaine* pour les services conseils et 26 heures* pour les services courants en caisse.

24 h/24 sur desjardins.com
Utilisez le site Internet le plus fréquenté parmi les institutions financières. C'est simple et sécuritaire.

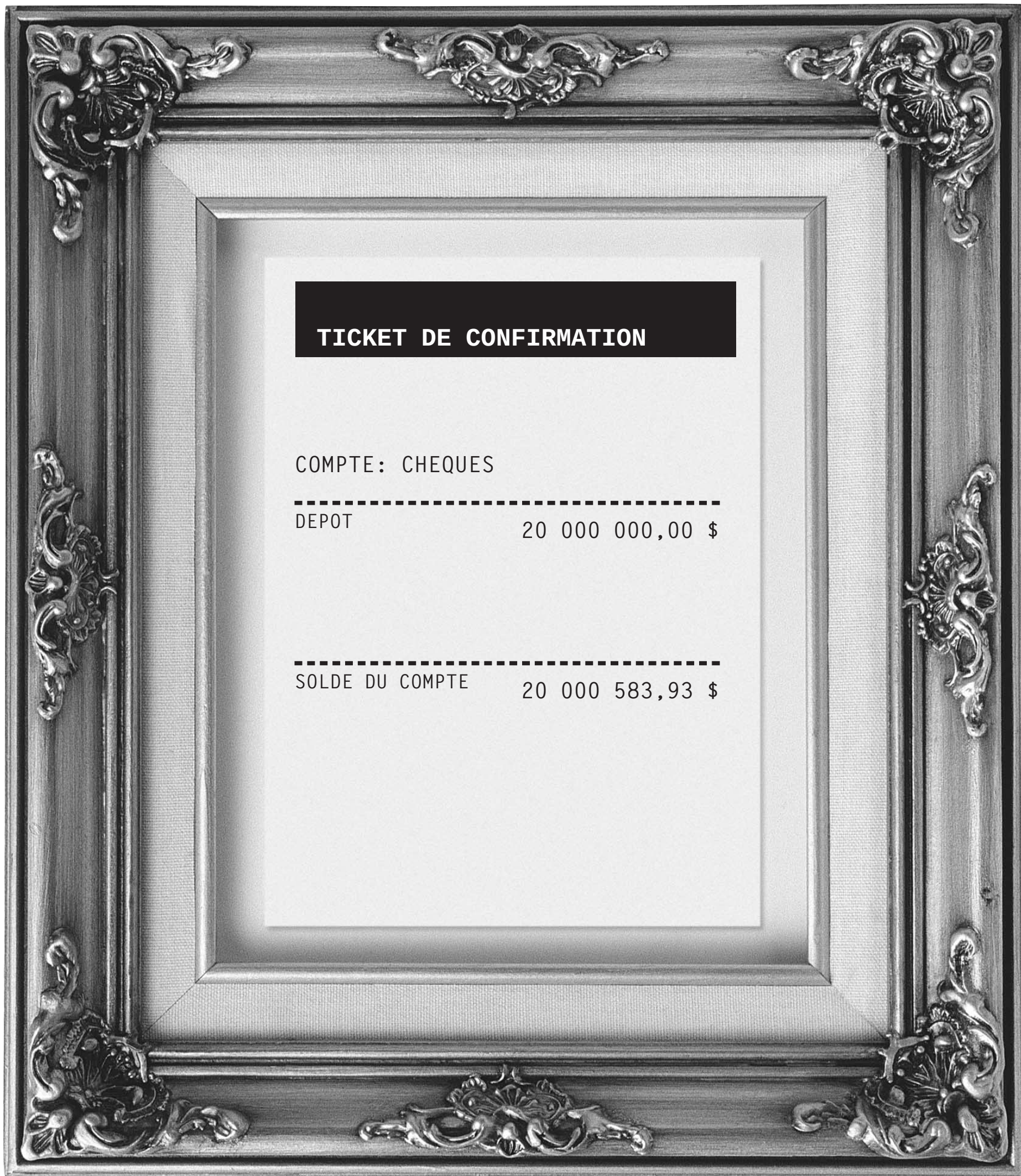
En tout temps par téléphone
Composez le 1 800 CAISSES pour vous inscrire, sans frais, au service AccèsD : une façon pratique de vous informer et de faire des transactions 365 jours par année.

À l'un de nos 2 839 guichets automatiques. La moitié des guichets automatiques au Québec sont des guichets Desjardins. Aussi bien dire que c'est le plus vaste réseau au Québec. Commode pour accéder à vos comptes et payer vos factures.

3040177A

* Les heures d'ouverture peuvent varier d'une caisse à l'autre.

3040203



CE SOIR, LE GROS LOT BONI EST DE
20 MILLIONS \$



18ans +

Dans l'éventualité où il y aurait plusieurs détenteurs de la sélection gagnante 7 sur 7, le montant total du gros lot serait partagé entre chacun d'eux.

Si vous avez un problème de jeu...



La fondation Mise sur toi, une initiative de Loto-Québec.



LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Le recul de Chrétien réjouit le Bloc québécois

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA – Le Bloc québécois crie victoire après avoir vu le gouvernement Chrétien retirer soudainement son projet de loi C-42 de lutte contre le terrorisme qui accordait au ministre de la Défense, Art Eggleton, le pouvoir discrétionnaire de créer des zones de sécurité militaires où les droits des citoyens auraient pu être suspendus.

Devant les nombreuses critiques des défenseurs de droits de la personne, des partis de l'opposition et même de députés libéraux, le gouvernement Chrétien a décidé mercredi soir de battre en retraite et de déposer un nouveau projet de loi lundi.

« C'est une grande victoire pour le Bloc québécois. Nous avions réclamé le retrait de ce projet de loi afin de maintenir le nécessaire équilibre entre la sécurité et la liberté », a déclaré hier le chef bloquiste Gilles Duceppe.

En vertu de ce projet de loi, le ministre Eggleton aurait pu utiliser les pouvoirs qu'il lui conférerait afin de décréter seul qu'une région quelconque du pays devenait une zone de sécurité contrôlée par les militaires s'il jugeait qu'une menace terroriste planait sur cette partie du pays.

Le ministre aurait pu également avoir recours à cette mesure pour assurer la sécurité au cours de grandes rencontres internationales telles que le prochain sommet du G8 à Kananaskis, en Alberta, en juin.

Des fonctionnaires fédéraux ont aussi admis que cette mesure aurait pu être appliquée lors du Sommet des Amériques qui s'est tenu à Québec l'été dernier afin de mater les nombreux manifestants qui ont convergé vers la capitale de la province. Le Vieux-Québec et l'As-



Le 30 octobre 2001, on procédait encore au nettoyage des débris du World Trade Center. Le gouvernement Chrétien a dû retirer son projet de loi antiterroriste jugé trop antidémocratique; il s'est engagé à en présenter une version nettoyée sous peu.

semblée nationale auraient ainsi pu être déclarés « zone de sécurité militaire » et cela sans la permission du gouvernement québécois.

« Le gouvernement disait que nous voulions faire peur au monde, que nos critiques n'étaient pas rigoureuses. La preuve que ce n'était pas le cas, c'est qu'il retire son projet de loi. J'espère qu'ils ne reviendront pas avec les aberrations qu'ils proposaient dans le premier projet », a déclaré M. Duceppe.

Malgré cette victoire, le chef bloquiste a indiqué que l'opposition aux Communes devra demeurer vigilante afin de s'assurer que le gouvernement Chrétien ne tente pas de s'accorder de nouveaux pouvoirs

discrétionnaires dans le projet de loi qu'il déposera lundi.

Le projet C-42 avait été déposé aux Communes l'automne dernier dans la foulée des attentats terroristes du 11 septembre aux États-Unis. Parrainé par le ministre des Transports, David Collenette, ce projet de loi visait à resserrer les mesures de sécurité dans les aéroports et dans les avions.

Le Bloc québécois avait affirmé que les mesures contenues dans le projet de loi allaient beaucoup plus loin que la Loi sur les mesures de guerre qui avait permis l'occupation du Québec par l'armée canadienne en 1970, lors de la crise d'Octobre provoquée par le FLQ.

Irwin Cotler, un député libéral de la région de Montréal reconnu pour son expertise en matière de protection des droits de la personne, s'était vivement opposé au projet de loi, jugeant inacceptable que le ministre de la Défense puisse, sans l'approbation d'un juge et sans avoir à fournir aucune preuve de menace réelle, décréter telle ou telle région du pays zone de sécurité militaire.

Hier, le ministre Eggleton a expliqué la décision inattendue en disant que le gouvernement Chrétien avait toujours été prêt à corriger les lacunes du projet de loi.

« Nous avons reçu des recommandations et des changements seront apportés », s'est borné à dire le ministre. « Je ne peux rien vous dire au sujet du nouveau projet de loi tant et aussi longtemps qu'il ne sera pas déposé aux Communes. »

De son côté, le leader du gouvernement en Chambre, Ralph Goodale, a indiqué que la seule façon de satisfaire les critiques était de faire table rase et de déposer un nouveau projet de loi.

« Il s'agit d'un dossier important et il faut être prudent dans notre démarche pour protéger la sécurité des Canadiens », a dit M. Goodale.

cyberpresse.ca Retrouvez l'essentiel de la législation antiterroriste projetée ou adoptée à la suite des attentats du 11 septembre à www.cyberpresse.ca/terrorisme

EN BREF

Un G8 moins coûteux?

LE CANADA « tente de limiter les coûts » du prochain Sommet du G8, prévu en juin à Kananaskis, en Alberta, a affirmé hier le ministre fédéral des Affaires étrangères, Bill Graham, qui n'a cependant fait aucun effort pour nier que ces coûts seraient importants. Les responsables fédéraux refusent de livrer une estimation des moyens financiers dont ils disposent en vue de celle-ci. « Nous croyons que cela va approcher le demi-milliard de dollars », a déclaré hier Stockwell Day, aux membres du Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international. « Une telle somme serait à peine inférieure à l'aide globale d'Ottawa aux pays africains, de 500 millions, » a dit M. Day. *d'après AFP*

Le G8, une mitaine floue?

LES OPPOSANTS à la mondialisation n'ont pas l'intention de laisser passer sans manifestation une réunion discrète des ministres du Travail du G8. La réunion imprévue se déroule aujourd'hui sous haute sécurité avec des dirigeants d'affaires et de syndicats internationaux à l'Université McGill. Elle sera suivie d'une rencontre à huis clos qui se poursuivra demain dans un endroit non précisé. La ministre fédérale des Ressources humaines, Jane Stewart, présidera la rencontre. « Ces réunions sont un leurre, soutient une porte-parole du groupe Convergence anticapitaliste, Karina Chagnon. Le G8 est comme une mitaine floue qui recouvre la main invisible qui dirige les marchés, pendant que la main de fer, elle, appartient aux militaires », a-t-elle soutenu lors d'une conférence de presse tenue à l'extérieur sous une pluie battante. *d'après AFP*

À Chrétien de jouer

SES MINISTRES ayant baissé les bras, c'est au premier ministre Jean Chrétien d'intervenir personnellement pour assurer la sauvegarde de l'usine d'assemblage de General Motors de Boisbriand, a soutenu hier le Bloc québécois, appuyé de représentants syndicaux et du maire de la localité. La fermeture annoncée de l'usine, prévue en septembre prochain, peut encore être renversée et des milliers d'emplois conservés si M. Chrétien y met du sien, ont fait valoir les députés du Bloc, en conférence de

presse et aux Communes, où une motion sur le sujet était débattue. La motion blâme le fédéral « pour son incapacité à véritablement défendre les travailleurs de GM ainsi que l'ensemble des gens de la région et toute l'industrie automobile au Québec. On pense que le fédéral doit agir, et agir maintenant », a expliqué Gilles Duceppe, chef du Bloc. *d'après PC*

Dernier hommage

UN CAMARADE du soldat Richard Green lui a rendu un dernier hommage hier à Hubbards, en Nouvelle-Écosse, où avaient lieu les funérailles du jeune homme de 21 ans tué récemment en Afghanistan. « Bonne route », a déclaré le soldat Simon Hughes après avoir frappé le cercueil de la main, reprenant le salut que les parachutistes échangent traditionnellement avant de sauter de l'avion. Le soldat Hughes était en Afghanistan en même temps que Richard Green, et il était dans l'avion qui a ramené le corps de son camarade au pays. Le visage inondé de larmes, il a raconté comment son ami avait supporté stoïquement les difficiles semaines d'entraînement, sans jamais renoncer et sans se vanter de ses réussites. *d'après PC*

Conflit d'intérêts

ALORS QUE des accusations de conflit d'intérêts ont continué à pleuvoir sur le gouvernement de Jean Chrétien, hier à la Chambre des communes, des députées libérales ont accusé le Bloc québécois de demander aux femmes d'être soumises à leurs conjoints. Les allégations des bloquistes à l'endroit de la députée Sue Barnes « ont blessé toutes les femmes du Canada », a dénoncé sa collègue Sarmite Bulte, aux Communes. Mercredi, le Bloc a dénoncé le fait que Mme Barnes, qui préside le comité parlementaire des finances, avait rejeté un amendement à un projet de loi qui aurait grandement aidé les microbrasseries. Mais la députée s'est placée en conflit d'intérêts, selon le Bloc, puisque son mari est l'un des dirigeants de la brasserie Labatt; il siège également au conseil de l'Association des brasseurs canadiens, qui s'oppose aux demandes des microbrasseries. Sue Barnes a écouté son mari et a fait ce qu'il lui demandait, a avancé mercredi le député Michel Gauthier. *d'après PC*

PREMIÈRE MARCHE BELL POUR LES JEUNES

Pour aider Jeunesse, J'écoute

Le dimanche 5 mai 2002

Ou visitez un magasin Espace Bell et achetez l'un des deux téléphones sélectionnés — BW 9109 de Bell ou Cybiolink^{MC} 2000. Pour chaque téléphone vendu, 10 \$ seront remis à Jeunesse, J'écoute.*

Pour information ou pour vous inscrire en ligne, visitez

www.lamarchebellpourlesjeunes.ca

Procurez-vous un formulaire de don dans l'un des magasins Espace Bell ou dans l'une des succursales de la Banque de Montréal. Les dons pourront également être déposés à la Banque de Montréal.



Sympatico.ca

THE GLOBE AND MAIL

CTV



* La promotion est offerte du 11 avril au 11 mai 2002. Jusqu'à épuisement des quantités. Cybiolink est une marque de commerce de Cybiotronics Far East Limited.



Venezuela | Commission vérité

L'ASSEMBLÉE nationale du Venezuela a approuvé hier la création d'une commission de la vérité, composée de neuf représentants d'organisations de défense des droits de l'homme, des églises et des universités sur les incidents des journées du coup d'État contre Hugo Chavez. Au total 57 personnes ont été tuées, la plupart par balles, et au moins 400 autres blessées entre le 11 et le 14 avril, jour du retour au pouvoir de M. Chavez après un putsch de moins de 48 heures. Les parlementaires ont par ailleurs décidé de nommer une commission de 25 députés pour enquêter sur les circonstances du putsch et du retour au pouvoir de Chavez. — *d'après AFP*

Colombie | L'ONU condamne

La Commission des droits de l'homme a appelé hier à Genève à la libération immédiate des personnalités politiques enlevées en Colombie par des groupes paramilitaires ou des mouvements de guérilla. La Commission de l'ONU « condamne toutes les menaces, agressions, kidnappings et assassinats de candidats aux élections et de toutes les personnes impliquées dans des activités politiques pacifiques ». Elle condamne également les violations « graves et persistantes » des droits de l'homme et du droit humanitaire, commises par toutes les parties en conflit, principalement par les groupes paramilitaires et la guérilla. — *d'après AFP*

Pakistan | Attentat à la bombe

AU MOINS DIX personnes ont été tuées et 30 autres blessées à la suite de l'explosion d'une bombe de forte puissance au sein d'un rassemblement de la communauté chiite au Pakistan. Selon la police, la bombe a explosé vers minuit dans le district de Bhakkar au centre de la province du Punjab. Il a indiqué qu'il semblait « que ce soit un attentat terroriste ». Des source hospitalière au moins dix personnes ont été tuées dont neuf femmes et un enfant. — *d'après AFP*

Afrique du Sud | Appel à l'aide

LA FAMINE en Afrique australe s'aggrave et risque de devenir un « désastre plus étendu » au cours des prochains mois, a mis en garde hier le Programme alimentaire mondial (PAM) des Nations unies. Le PAM, qui avait lancé fin mars un appel de fonds d'urgence de 69 millions de dollars pour venir en aide à 2,6 millions de personnes de la région, n'a reçu à ce jour que 3 millions \$ US de promesses de fonds, a indiqué à la presse à Johannesburg Judith Lewis, responsable du PAM pour l'Afrique australe et de l'Est. — *d'après AFP*

Tchéchénie | Attaques russes

LES FORCES FÉDÉRALES ont annoncé hier avoir détruit sept bases rebelles dans l'ouest de la Tchétchénie, à la frontière avec l'Ingouchie, tuant six combattants indépendantistes dans cette opération, selon les agences russes qui rapportent également la mort de deux soldats. Les forces russes sont entrées le 1^{er} octobre 1999 en Tchétchénie pour mettre fin au pouvoir indépendantiste, mais elles continuent d'être la cible quotidiennes des rebelles dont les principaux chefs lui échappent. — *d'après AFP*

Afghanistan | Retour des réfugiés

ENVIRON 10 % des Afghans réfugiés à l'étranger ont été rapatriés en moins de deux mois, a annoncé hier le Haut commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR). À ce jour, 350 000 réfugiés afghans ont été rapatriés des pays voisins, faisant de ce rapatriement volontaire le plus rapide que nous ayons vu, a déclaré un porte-parole du HCR. Plus de 327 000 sont rentrés du Pakistan depuis le 1^{er} mars, près de 17 000 d'Iran depuis le 9 avril, et plus de 8900 ont été rapatriés du Tadjikistan. — *d'après AFP*

Bush appelle au retrait d'Israël après sa rencontre avec Abdallah

Agence France-Presse

CRAWFORD, Texas – Le président des États-Unis George W. Bush a appelé hier Israël à achever son retrait des territoires palestiniens, après un sommet au Texas avec le prince héritier de l'Arabie Saoudite Abdallah ben Abdel Aziz qu'il a qualifié de « très cordial ».

« Israël doit achever son retrait, ce qui doit inclure une solution non violente à Ramallah et Bethléem », a déclaré M. Bush à l'issue de ce sommet. Il faisait ainsi référence au siège du quartier général du président de l'Autorité palestinienne Yasser Arafat à Ramallah et à celui de la basilique de la Nativité à Bethléem qui dure depuis plus de trois semaines.

« L'Autorité palestinienne doit faire plus pour arrêter le terrorisme », a également indiqué M. Bush.

M. Bush a ajouté que son invité lui avait « clairement dit que l'Arabie Saoudite n'utiliserait pas l'arme pétrolière » pour influencer sur la politique américaine au Proche-Orient. « Je lui en suis reconnaissant », a déclaré le président Bush.

La rencontre entre les deux hommes,

dans le ranch du président des États-Unis au Texas, a duré près de cinq heures, soit plus longtemps qu'initialement prévu.

Riyad n'avait pas caché avant le sommet que la relation spéciale entre les deux pays pourrait souffrir si Washington ne tempérait pas son soutien à Israël.

La Maison-Blanche avait pour sa part indiqué que M. Bush demanderait à l'Arabie Saoudite et aux autres pays arabes de s'engager davantage pour dénouer la crise et souhaitait examiner avec le prince héritier comment poser les principes communs d'un règlement de paix au Proche-Orient.

« Nous avons discuté de la nécessité pour les États arabes de condamner le terrorisme, arrêter d'inciter à la violence et, dans le cadre d'une paix à long terme, d'accepter Israël comme une nation et un voisin », a encore indiqué M. Bush.

Timide espoir à Bethléem

À Ramallah, l'Autorité palestinienne a condamné hier les assassins d'un ministre israélien, mais Israël a continué d'exiger leur extradition alors qu'à Bethléem neuf personnes et deux corps ont été évacués de la basilique de la Nativité assiégée depuis le 2 avril.

Un tribunal militaire installé dans le quartier général du président de l'Autorité palestinienne Yasser Arafat a con-

damné quatre Palestiniens, membres de la branche armée du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP), à des peines allant de un à 18 ans de prison pour avoir violé le cessez-le-feu décrété par l'Autorité palestinienne en assassinant le ministre d'Israël du Tourisme, Rehavam Zeevi, le 17 octobre 2001 à Jérusalem.

Mais, conformément aux conditions qu'il avait déjà posées pour consentir à lever le siège de M. Arafat, le premier ministre d'Israël Ariel Sharon a continué d'exiger, notamment, que les quatre hommes soient livrés à Israël pour y être jugés.

Dans une interview au *New York Times*, M. Sharon s'est dit prêt à laisser M. Arafat quitter Ramallah en Cisjordanie pour s'installer dans la bande de Gaza à condition qu'il ne soit accompagné par aucun homme recherché par Israël, ce que les Palestiniens ont rejeté.

Les soldats qui entourent les bureaux de M. Arafat ont cependant autorisé le gouverneur de Ramallah, Moustapha Issa, et son chauffeur à quitter le QG de M. Arafat assiégé depuis le 29 mars.

À Bethléem, après une quatrième rencontre, Israéliens et Palestiniens se sont séparés sans avoir conclu d'accord permettant de mettre fin au siège de la basilique de la Nativité, qui dure depuis plus de trois semaines.

L'Argentine renforce le gel des comptes bancaires

Associated Press

BUENOS AIRES — L'Argentine reste plongée dans l'incertitude économique et financière. Dans une très mauvaise passe depuis la démission de son ministre de l'Économie, le président Eduardo Duhalde s'est donné un peu de répit hier en faisant adopter une loi favorable au secteur bancaire.

La mesure qui a été ratifiée par la majorité gouvernementale (péroniste) à l'Assemblée et au Sénat renforce le gel des opérations bancaires afin de limiter l'hémorragie de liquidités anticipée par les banques.

Les banques privées avaient annoncé que si la situation judiciaire ne changeait pas, l'obligation de rendre leurs fonds aux épargnants allait provoquer un effondrement de tout le secteur bancaire, en estimant que 200 millions de pesos (63 millions de dollars) étaient restitués chaque jour aux épargnants ayant déposé des recours.

La semaine dernière, la Banque centrale avait suspendu les opérations de la Scotiabank Quilmes, filiale de la quatrième banque canadienne, pour « manque de liquidités ».

Jusqu'à présent, il suffisait aux épargnants d'une décision de justice en première instance pour exiger de leurs banques la restitution de leurs dépôts. Ces fonds sont gelés depuis le 3 décembre par le « corralito », le décret pris par l'ancien ministre de l'Économie Domingo Cavallo pour limiter l'accès à l'argent liquide.

Cette nouvelle loi stipule que les détenteurs de comptes à terme ne seront autorisés à retrouver leur argent qu'une fois épuisées toutes les possibilités d'appel allant jusqu'à l'arbitrage de la Cour suprême.

Cela veut dire que les Argentins qui gagnent leurs actions en justice contre la suspension des opérations bancaires ne



Photo AP

Berta Carrera, 76 ans, mange sa pitance, profitant d'une halte au cours d'une marche de protestation de chômeurs et de pauvres à Buenos Aires.

pourront retirer leur argent tant que le gouvernement n'aura pas eu l'occasion de faire appel. Les plaignants contestent la décision gouvernementale de ne plus pouvoir retirer leurs économies en liquide mais contre des bons d'État à cinq ou 10 ans.

Depuis le début de la semaine, les banques argentines sont fermées, laissant la population se débattre pour trouver du liquide. Ce gel qui empêche les titulaires de comptes bancaires de retirer l'essentiel de leurs dépôts a pour but d'empêcher une totale débâcle financière.

L'aval du Parlement apparaît comme l'un des rares points positifs sur lesquels

puisse s'appuyer le président Duhalde. Le chef de l'État est confronté à l'une des pires crises qu'il ait connu en quatre mois de pouvoir depuis que son ministre de l'Économie Jorge Remes Lenicov a présenté mardi sa démission.

Le départ de M. Lenicov, qui restera au gouvernement en tant que principal conseiller économique du président, sera effectif ce matin. Le nom de l'éventuel successeur qui revient le plus est celui de l'ambassadeur auprès de l'Union européenne, Roberto Lavagna, un ancien ministre du Commerce qui est censé entretenir de bonnes relations tant avec les péronistes qu'avec les radicaux.

tango à gauche

tango à droite

{et à ces prix, volez où ça vous plaît}

départ de Montréal tarifs aller simple à partir de	69\$ Québec	99\$ Toronto	109\$ Halifax	109\$ Thunder Bay	129\$ Charlottetown	149\$ Deer Lake Gander St. John's	169\$ Winnipeg	199\$ Régina Saskatoon	219\$ Calgary	239\$ Edmonton	249\$ Abbotsford Kelowna Vancouver
--	-----------------------	------------------------	-------------------------	-----------------------------	-------------------------------	---	--------------------------	-------------------------------------	-------------------------	--------------------------	--

Allo tango ! Voici le nouveau service aérien à petit prix offert par Air Canada. Faites vos réservations en ligne à **www.voltango.com**

Ou encore, consultez votre agent de voyages ou appelez-nous au **1 800 315-1390**. Service aux personnes malentendantes (ATS) 1 800 361-8071. Quoi qu'il en soit, vous recevez de précieux milles Aéroplan^{MD}, à chaque tango !

dès le 1 ^{er} mai :	dès le 13 mai :	dès le 1 ^{er} juin :	dès le 16 juin :	dès le 17 juin :	dès le 22 juin :
Kelowna	Québec	Abbotsford	Deer Lake	Gander, Régina, Saskatoon	Charlottetown

Allo tango ! Bas tarifs par trajet. Aucun achat requis à l'avance. Aucune obligation de séjour le samedi soir. Milles Aéroplan^{MD}

OPÉRATIONS APPRouvées

Tarifs basés sur un aller simple, applicables uniquement aux nouvelles réservations et non remboursables. Les taxes, les redevances de navigation NAV CANADA, les frais d'assurance, de carburant et d'aéroport ne sont pas inclus. Le nombre de places est limité et fonction de la disponibilité. Les vols sont assurés sur des appareils d'Air Canada (faisant affaire sous le nom de Tango par Air Canada). Les billets émis pour les services Tango par Air Canada ne peuvent être utilisés sur les services réguliers d'Air Canada et les conditions, modalités et tarifs peuvent être différents. Les milles Aéroplan accumulés représentent 50% des milles parcourus et ne constituent pas des milles "admissibles." Aéroplan^{MD} et Tango^{MD} par Air Canada sont des marques d'Air Canada.

+

L'ancien chef de l'armée yougoslave se rend au TPI

Agence France-Presse

LA HAYE — Le général serbe Dragoljub Ojdanic, qui commandait l'armée yougoslave lors du conflit du Kosovo (1999), a effectué hier sa reddition au Tribunal pénal international (TPI) de La Haye où il devra répondre de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité.

Le général Ojdanic est la principale figure de l'ancien establishment politico-militaire serbe transférée au TPI depuis l'arrivée de l'ancien président yougoslave Slobodan Milosevic à La Haye en juin 2001.

L'ancien chef d'état-major avait accepté, à la demande du gouvernement yougoslave, d'effectuer sa reddition volontaire au Tribunal tout en réaffirmant qu'il n'avait rien à se reprocher et qu'il avait toujours « accompli honorablement son devoir ».

Il a été incarcéré en milieu de journée à la prison du TPI dans un faubourg de La Haye, non loin de la mer du Nord.

Le TPI l'accuse d'avoir participé, aux côtés de M. Milosevic et trois autres coïnulpés, à une « campagne de terreur et de violence » dirigée contre les civils albanais du Kosovo. La guerre du Kosovo a fait près de 10 000 morts et provoqué l'exode temporaire de 800 000 Kosovars albanais.

Le procureur du TPI, Carla del Ponte, citée par son porte-parole, a considéré que son transfèrement ne constituait nullement un signe de coopération de la part de Belgrade.

« Nous n'avons qu'une seule reddition et ce n'est pas un signe de coopération. Les autorités de Belgrade doivent procéder promptement et activement à l'arrestation de tous les fugitifs qui se trouvent sur son territoire », a indiqué Florence Hartmann, porte-parole du procureur.

Les États-Unis ont gelé le 1^{er} avril une aide de 40 millions de dollars à Belgrade jugeant insuffisante le niveau de coopération des autorités yougoslaves avec le TPI. L'appui de Washington aux prêts que la Yougoslavie pourrait recevoir du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale a également été bloqué.

Le porte-parole du procureur a précisé qu'il restait encore — en décomptant le général Ojdanic —, 23 inculpés dont le TPI réclame la livraison à Belgrade.

Parmi ceux-ci, les anciens chefs politiques et militaires des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic et Ratko Mladic. Karadzic vit en Republika Srpska, l'entité serbe de Bosnie, mais se rendrait de temps en temps au Monténégro.

Le général Ojdanic, 60 ans, devrait comparaître publiquement devant le Tribunal dans les prochains jours, peut-être dès ce matin, pour déclarer s'il plaide coupable ou non.

Comme l'immense majorité des inculpés du TPI, le général Ojdanic, qui n'a pas cessé de clamer son innocence, devrait plaider non coupable.

Les Irlandais aux urnes le 17 mai

Agence France-Presse

DUBLIN — Le premier ministre d'Irlande, Bertie Ahern, a annoncé hier la convocation pour le 17 mai d'élections législatives qu'il est bien placé pour emporter, même si la croissance exceptionnelle de la dernière décennie s'essoufle.

M. Ahern, dont le gouvernement élu en 1997 vient de battre le record absolu de longévité en temps de paix en Irlande, a demandé hier à la présidente, Mary MacAleese, de dissoudre le parlement.

Donnant de facto le coup d'envoi d'une campagne électorale de trois semaines, le premier ministre a promis que son parti de centre-droit, Fianna Fail, allait lancer un « programme crédible et ambitieux bâti sur les fondations solides des cinq dernières années ».

Fianna Fail devait dévoiler sa plateforme électorale dans le courant de la journée. M. Ahern en a tracé les grandes lignes : un service de santé « de classe mondiale », une augmentation des dépenses publiques et des retraites ».

L'occasion pour lui de dresser un bilan flatteur de son propre mandat : économie relativement solide, chômage au plus bas, passage réussi à l'euro et, sur un plan diplomatique, la signature de l'accord historique de paix entre catholiques et irlandais en Irlande du Nord en 1998.

Les principaux partis d'opposition, Fine Gael (centre) et Labour irlandais (centre gauche), devraient contre-attaquer sur l'inflation croissante, le ralentissement de l'économie, la détérioration des finances publiques ou encore la montée de la criminalité.

Le Pen passe au discours musclé

Le candidat d'extrême droite à la présidentielle française vise 30 % des voix au deuxième tour

Agence France-Presse

PARIS — Le candidat d'extrême droite à l'élection présidentielle française Jean-Marie Le Pen a déclaré hier que s'il était « en dessous de 30 % » des voix au second tour, le 5 mai, il « considérerait que ça n'est pas un succès ».

« Mais je pense faire beaucoup mieux. C'est la seule chance de changement qui reste à la France car voter pour (le président conservateur sortant Jacques) Chirac, c'est reprendre le système connu déjà depuis sept ans », a affirmé le président du Front national (FN), qui s'exprimait sur la chaîne d'information continue LCI.

M. Le Pen pense d'ailleurs « tout à fait » l'emporter car il « croit que le peuple français qui a eu un formidable sursaut de dignité (au premier tour du 21 avril), est capable de le pousser jusqu'au bout ».

« Je crois qu'il y aura des mouvements contradictoires d'abstentionnistes. Le coeur au bord des lèvres, la plus grande partie des électeurs de gauche, malgré les consignes de leurs chefs, resteront chez eux ou voteront éventuellement Le Pen, mais ne voteront pas pour Chirac qui était dénoncé par la gauche il y a quelques jours comme un escroc, un voleur et un super-meneur », a-t-il ajouté.

Mettant de côté la rhétorique policée qu'il avait adoptée depuis le début de la campagne présidentielle, Jean-Marie Le Pen a tenu hier un discours nettement plus musclé sur l'immigration ou la peine de mort. « Il est plus gratifiant d'être étranger que français ! » dit-il.

Le candidat du FN met insécurité et chômage sur le compte d'une « immigration massive » et estime que « nous risquons et sommes en train d'être progressivement submergés, pour des raisons de différence de densité démographique, par l'immense masse du tiers-monde ». « Nous



Photo AFP

Manif de 10 000 étudiants, hier à Caen, pour protester contre la percée de Jean-Marie Le Pen à la présidentielle française.

n'avons déjà pas assez de travail à fournir à nos propres ressortissants », a-t-il dit, brandissant le chiffre de cinq millions de chômeurs (2 214 400

en février, selon le ministère de l'Emploi).

À titre d'exemple, le candidat frontiste a décrit Dreux (Eure-et-Loir) — ville symbole de la montée du FN dans les années 80, où Jacques Chirac doit se rendre aujourd'hui — et Roubaix (Nord) comme des « villes étrangères » : « vous savez pourquoi le nombre d'électeurs du FN a baissé à Dreux ? C'est parce qu'il y a de moins en moins de Français », a-t-il dit.

À la question « y a-t-il un problème avec l'islam ? » le leader de l'extrême droite avait peu avant répondu sans complexe : « oui, bien sûr ».

Exposant les priorités de son programme de gouvernement, il a donc proposé d'« abroger » le regroupement familial, d'inscrire le principe de la « préférence nationale » dans la Constitution ou d'encourager financièrement la natalité « française ». « Chez eux, en France, les Français ont plus de droits que les autres », a-t-il dit. Et d'inviter « les étrangers qui ne se trouvent pas bien dans notre pays » à « retourner dans le leur ».

Le patron du Front national s'est prononcé de nouveau pour le rétablissement de la peine de mort « pour les crimes les plus odieux ».

Plus offensif, Jean-Marie Le Pen n'en continue pas moins de se présenter comme la « victime » d'une « campagne de haine et de mensonge » à l'échelle française et européenne, qui aurait été « initiée » par le président sortant Jacques Chirac. « Celui-ci s'est drapé dans le drapeau de la République en appelant en quelque sorte au soutien populaire, y compris au soutien de la rue », a-t-il dit.

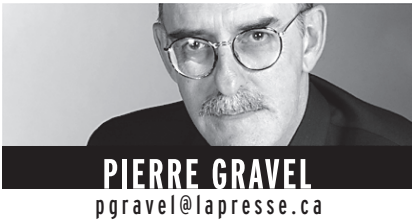
« On n'interroge pas M. Chirac avec la même virulence qu'avec laquelle on interroge M. Le Pen », a-t-il assuré. « Pour que je puisse gagner, il faut que je puisse parler », a-t-il encore exploré, bien que plusieurs rendez-vous radio-télévisés soient déjà programmés.

Forum

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS > Président du conseil d'administration
GUY CREVIER > Président et éditeur
MARCEL DESJARDINS > Vice-président et éditeur adjoint
PHILIPPE CANTIN > Directeur de l'information ANDRÉ PRATTE > Éditorialiste en chef

Des vœux pieux



PIERRE GRAVEL
pgravel@lapresse.ca

Qu'on se le tienne pour dit : « Les prêtres pédophiles n'ont pas de place dans l'Église » !

C'est ce que le pape a tenu à déclarer en accueillant les cardinaux américains convoqués à Rome pour déterminer quelles mesures il conviendrait d'adopter face au problème de la pédophilie au sein du clergé.

À en juger par la timidité des résultats concrets de cette réunion de deux jours, on a un peu l'impression que le message inaugural du souverain pontife aurait tout aussi bien pu être présenté comme l'essentiel de ses conclusions. Et que cet exercice aura surtout été une opération de relations publiques visant à limiter les dégâts causés à la réputation de l'Église américaine par la multiplication de scandales sexuels impliquant des prêtres.

On n'avait en effet pas vraiment besoin d'un tel remue-ménage pour se faire dire que ce comportement est incompatible avec le sacerdoce. De même qu'on peut présumer, à coup sûr, que les violeurs, assassins, gangsters, tueurs à gages, trafiquants de drogues et autres criminels n'ont pas non plus leur place au sein du clergé.

Or, outre cette déclaration de principe qui va de soi, ce qui ressort de cet exercice se résume à deux choses : la reconnaissance de l'existence d'un problème pour lequel on demande pardon aux victimes et l'hypothèse d'une éventuelle politique de tolérance zéro

envers les délinquants.

À condition, dans ce dernier cas, que l'ensemble de l'épiscopat américain adopte cette règle à une réunion qui pourrait se tenir en juin. Et, même alors, on parle de « prêtre notoirement coupable d'agressions sexuelles répétée contre des mineurs ». On n'envisage donc pas nécessairement de laïcisation automatique après une première infraction. Mais uniquement, selon l'avis déjà exprimé par des évêques américains heurtés par la sévérité des mesures envisagées, pour des sujets pouvant être considérés comme des délinquants incorrigibles. À la limite, admet-on au moins, il s'imposerait que les supérieurs prennent des dispositions pour s'assurer que des prêtres connus pour leur mauvais penchant soient affectés à des postes où ils ne seraient pas trop en contact avec des enfants... !

Toute cette opération aurait été beaucoup plus convaincante si le Vatican en avait profité pour annuler une directive émise l'an dernier selon laquelle les évêques confrontés à ce type de délit devront à l'avenir en référer à Rome. Sous le seau de la confidentialité, évidemment, et sans être tenus de dénoncer les coupables aux autorités policières. Il est pourtant ici question d'un délit criminel majeur à propos duquel, heureusement, l'Église canadienne a choisi de ne pas suivre cette consigne. Il eût été normal de commencer par dire aux prêtres qu'ils sont soumis aux lois comme tout le monde. Et aux évêques qu'ils ont le devoir de dénoncer des crimes dont ils sont informés.

La pitié est sans doute une valeur de base pour l'Église mais il est clair qu'elle ne sortira pas de ce guépier en se contentant de vœux pieux comme elle vient de le faire.

Le délicat problème des gros



KATIA GAGNON
kgagnon@lapresse.ca

Les résultats d'une récente étude avaient de quoi semer l'alarme dans les chaumières du pays : les enfants canadiens seraient les plus gros au monde. Un bémol s'impose. Ces conclusions sont exagérées. Ce qui ne veut pas dire que nous n'ayons pas, avec l'obésité infantile, un sérieux défi de santé publique. Mais le problème, extrêmement délicat, risque d'empirer si, à coup d'études moralisatrices, on s'emploie à culpabiliser les gros.

L'étude réalisée en Saskatchewan a comparé les enfants espagnols, anglais, écossais et canadiens. Une première faille : les jeunes Américains, rejetons de la société la plus obèse au monde, ne font pas partie de l'échantillon. Secundo, contrairement aux données européennes, colligées en mesurant et en pesant les enfants, une partie des chiffres qui concernent les jeunes Canadiens ont été recueillies par le biais d'entrevues téléphoniques avec les parents. Un petit test. Combien mesurent et pèsent vos propres rejetons ? Vous n'en avez probablement aucune idée. D'où le risque d'erreur important, que les résultats reflètent. Prenons les garçons de 8 ans : 38,9 % des petits Canadiens auraient un excès de poids, comparé à... 8 % des bambins écossais et 9 % des petits Anglais. Cet écart extrême reflète-t-il réellement la réalité ?

Les travaux dirigés par le Dr Mark Tremblay illustrent parfaitement la difficulté d'en arriver à des données fiables sur l'obésité infantine. Après des années de tâtonnements, on en est arrivé à la mesure consensuelle de l'indice de masse corporelle chez les adultes. Mais quelle mesure appliquer aux enfants ? Il faut rappeler que 60 % des enfants obèses deviennent des adultes minces.

■ ■ ■

Ces nuances ne diminuent cependant l'ampleur du problème de santé publique auquel nous pourrions avoir à faire face si nos sociétés continuent à grossir. Les risques d'être trop gras sont réels : maladies cardio-vasculaires, hypertension, diabète. Or, les habitudes alimentaires et l'attrait pour l'exercice se prennent lorsqu'on est enfant. Et force est de constater que

les jeunes d'aujourd'hui bougent moins. Ils se font conduire en voiture à l'école, ont peu de cours d'éducation physique et regardent la télé à la maison. Parallèlement, la consommation de sucre a augmenté de plus de 500 % en cinquante ans.

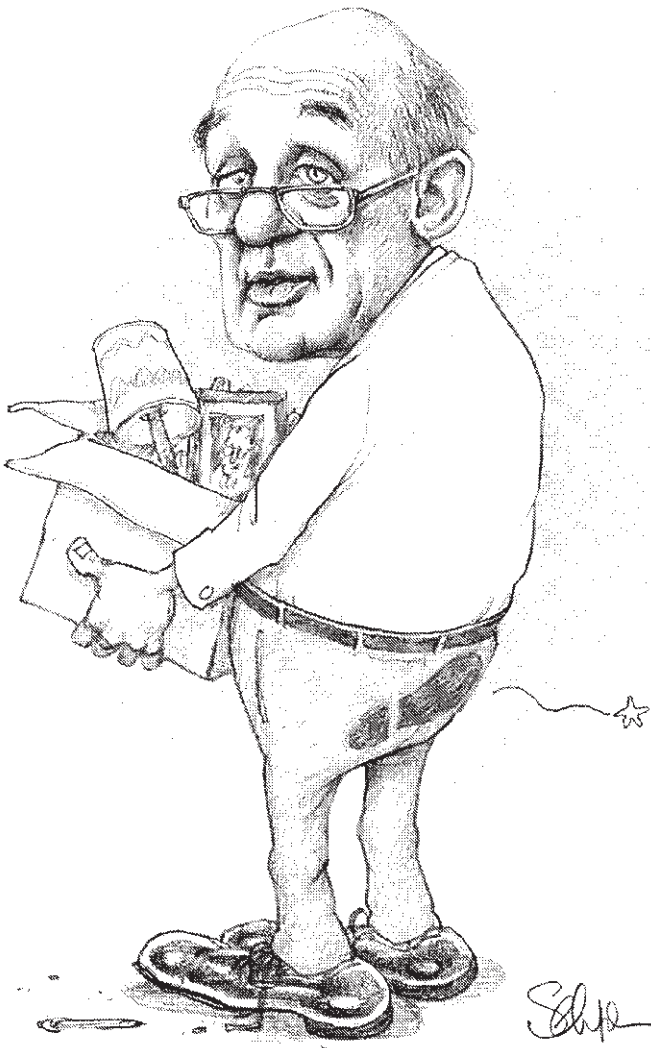
Mais le problème du poids est extrêmement sensible. Notre société obsédée par la minceur a paradoxalement produit une bonne partie des obèses en les incitant à se mettre au régime. Or, les régimes font engraisser, en partie parce que le métabolisme humain est parfaitement adapté pour leur résister. Soumis à une privation de nourriture, votre corps dépensera moins d'énergie. Vous maigrirez, bien sûr. Mais une fois que vous reprendrez vos anciennes habitudes alimentaires, votre corps « stockera » ces nouvelles vivres en double. Et, à la fin, vous aurez repris plus que ce que vous n'aviez perdu. Des millions de kilos en trop sont ainsi le résultat de diètes répétées.

En lançant des alertes sans nuances sur l'obésité, les experts risquent de pousser de plus en plus de gens vers les régimes... et de les faire grossir. Le message qu'il faut faire passer réside plutôt dans le changement à long terme des habitudes.

Les parents en sont bien sûr les premiers acteurs et doivent faire des efforts pour s'astreindre à des règles simples, comme les cinq portions de fruits et légumes par jour. Mais l'école a aussi un rôle primordial à jouer. Plutôt que de se chicaner sur le nombre d'heures allouées à l'éducation physique, pourquoi ne pas utiliser la période passée au service de garde pour organiser des activités sportives pour les enfants ? Pourquoi ne pas améliorer la qualité de la nourriture dans les cafétérias ?

Ces changements sont modestes, mais en matière de poids, la méthode forte est difficilement applicable. Certains suggèrent des taxes sur le junk-food, d'autres les subventions à l'achat de fruits et légumes, deux alternatives complexes. Le dépistage systématique ? Là encore, la prudence s'impose. Les autorités d'une école américaine l'ont appris à leurs dépens. Les petites fiches transmises par l'infirmière aux enfants jugés trop joufflus ont soulevé un tollé chez les parents, ulcérés de voir leur rejeton montré du doigt. Bref, le problème de l'obésité a beau être gros, il faut le traiter avec toute la délicatesse voulue.

JEAN MONTY DÉMISSIONNE



serge.chapleau@lapresse.ca

Droits réservés

LA BOÎTE AUX LETTRES

Voter pour Le Pen ?

OUI :

De quoi avez-vous peur ?

PERMETTEZ-MOI d'être scandalisée par les propos et commentaires qui fusent de toute part concernant le score de Monsieur Le Pen aux élections de dimanche dernier en France.

Ne vous en déplaise, monsieur Le Pen a été démocratiquement « sélectionné » si j'ose dire, par 4 800 000 Français, qui ne sont, comme vous voulez le faire croire, ni racistes, ni xénophobes, ni débilés, ni athées.

Ces 4 800 000 Français, dont je suis, viennent de toutes les couches sociales et trouvent tout simplement qu'assez, c'est assez.

Sachez, monsieur le président, Mesdames et Messieurs de la Gauche plurielle, que mon mari et moi avec nos deux enfants avons fui la France, notre cher pays, en 1983, parce que petites gens de Bagneux, nous vivions déjà l'insécurité, l'inégalité entre Français de souche et immigration et étions presque sans avenir.

Nous avons décidé de nous installer au Canada, à Montréal plus exactement. Nous avons préféré repartir à zéro plutôt que d'assister impuissants à la dégradation de notre pays.

Depuis 1986, nous sommes chefs d'entreprise. Humblement et avec opiniâtreté nous nous sommes créé un emploi, avons créé des emplois, avons innové. Nous avons toujours respecté les lois de ce pays d'accueil et n'avons jamais revendiqué quoi que ce soit, trop heureux que nous étions de travailler en toute tranquillité, en toute sécurité, et trop heureux que nos fils puissent s'instruire et s'épanouir en toute liberté.

Nous avons eu des employés de tous les horizons : Canadiens, Italiens, Srilankais, République Dominicaine, etc., sans jamais de problème, trop respectueux que nous sommes les uns et les autres de notre pays d'accueil. Nous n'avons jamais bafoué les lois canadiennes, ni conspué l'hymne national.

Je ne suis pas née riche, monsieur le président, et Mesdames et Messieurs de la Gauche plurielle. Je suis née d'un père Gitan, devenu malheureusement très vite alcoolique, et je suis l'aînée de cinq enfants. Nous avons vécu à six dans une maison sans eau, sans électricité, sans aide à part les allocations familiales. Notre père travaillait de temps en temps ; il était forain. À douze ans, j'ai commencé à travailler avec lui pour aider notre famille. Je n'en suis pas morte et je suis fière de mes origines et de ce que je suis devenue.

Savez-vous, monsieur le président, Mesdames et Messieurs de la Gauche plurielle, combien de Français ont quitté la France pour les mêmes raisons que nous ? Il serait bien de s'en informer.

L'école et l'église de notre paroisse ont été mes premières vraies structures et je peux dire que c'est là que j'ai puisé mes valeurs, ma force et ma détermination.

Cessez de vouloir nous donner bonne conscience, monsieur le président, Mesdames et Messieurs de la Gauche plurielle. Cessez votre démagogie et votre hypocrisie. Faites respecter la démocratie et reconnaissez la légitimité de monsieur Le Pen au second tour. Cessez d'agiter le spectre d'Hitler. La majeure partie de ceux qui ont voté pour monsieur Le Pen ont connu la guerre.

Les droits de l'homme, nous y sommes tous attachés mais il y a aussi les devoirs de l'homme. À quand leur proclamation, monsieur le Président ?

MARIE-CHRISTINE MARIEN-LAPLACE
Montréal

NON :

Il faut se mobiliser tous

ICI, À PARIS, on ne comprend pas ce qui s'est passé dimanche. C'est comme dans un cauchemar mais on n'arrive pas à se réveiller. On descend dans la rue tous les jours. On a la nausée à chaque fois qu'on voit la tête de Le Pen quelque part. On regrette même d'avoir fait un vote de conviction et pas un vote stratégique : pour le « moins pire » comme on dit.

Bien sûr que nous avons honte aujourd'hui, autant que nous avons peur et que nous sommes en colère. C'est la larme à l'oeil et la rage au ventre que nous nous sommes retrouvés, place de la Bastille, ce dimanche 21 avril 2002, jour à marquer d'une pierre noire. Bien sûr qu'on ne se reconnaît pas dans ces 17 % de votants (pas d'électeurs, ni de Français !) qui, par peur ou conviction, bradent la France à ce M. Le Pen et ses monstrueuses idées.

Nous n'avons aujourd'hui plus rien à envier à nos voisins autrichiens, italiens... À ceux que l'on montre du doigt depuis quelque temps, que l'on regarde en chien de faïence. Ceux-là doivent doucement rire de nous aujourd'hui. Et le monde entier avec lui.

Il y a le choc de ces résultats, la colère et la honte, la descente spontanée dans la rue pour dire notre mécontentement, la désolation de devoir voter « Chirac » dans quelques jours, contre ses convictions profondes mais pour relever la tête de la France, et surtout écarter ce danger qui la menace.

Certes, ce que l'on défend au quotidien, nos convictions profondes, nos croyances et nos espoirs semblent relégués au rang de fantaisie. On nous offre (nous nous sommes laissés offrir !) le choix entre le libéralisme et le fascisme, entre la peste et le choléra. Nous choisissons donc le « moins pire » même si le « moins pire » a changé de visage. C'est son nom à lui qu'on va devoir mettre dans l'urne bientôt. Slogan de manifestant : « Chirac je ne l'aime pas mais je vais voter pour toi. » Peut-être pas pour ses idées, ses propositions, ses convictions, si ce n'est pour celle-ci, la plus importante : la démocratie et les Droits de l'Homme. Voter à droite parce qu'on n'a pas le choix.

Elle est où la France accueillante, pays des droits de l'homme, de la culture, du social et de la liberté ? C'est une France qui a peur, peur des siens, peur de ses propres enfants... et qui se réfugie dans la haine. Honte sur nous, honte sur la France ! Cette France est aujourd'hui peureuse, raciste, bête et méchante. C'est en tous cas ce que montrent ces scores hallucinants. À nous aujourd'hui de montrer que la France et les Français ne sont pas, ne peuvent pas être cela...

Les choses ne doivent pas s'arrêter là. On ne peut pas laisser la France et la vie des Français aux mains de ces gens là. Il faut se mobiliser tous, plus encore que nous ne le sommes ; réveiller les consciences endormies ; s'engager ; proposer ; agir. Que ces résultats servent au moins à cela, que cette peur ait la force de faire naître des choses positives : un élan d'engagement ; qu'on ne devra pas laisser retomber dans deux semaines, mais qui devra donner naissance à d'autres choses : une autre manière de considérer et de faire la politique, de s'y intéresser et de s'y investir. Le travail ne fait que commencer. Alors, au boulot !

Dis leurs, là-bas, à nos compatriotes et à nos cousins Québécois, que la France n'est pas devenue la France de Le Pen, qu'on ne la laissera pas.

AGATHE SEMBLAT
25 ans, Paris

Forum



Le président du Mexique, Vicente Fox, et le président des États-Unis, George W. Bush, lors du Sommet des Amériques, en avril de l'an dernier à Québec.

Fox frappe un mur

Les ambitions américaines du Mexique se sont heurtées aux suites du 11 septembre

Nous publions ici le troisième et dernier texte de notre série (les deux premiers textes ont paru dimanche et lundi derniers) sur la situation dans les Amériques, un an après le Sommet de Québec.

JEAN-FRANÇOIS PRUD'HOMME

L'auteur est politologue au Centre d'études internationales El Colegio de México.



APRÈS SA VICTOIRE électorale qui, en juillet 2000, avait mis fin à soixante-dix ans de gouvernement d'un parti dominant au Mexique, le président Vicente Fox avait affirmé que l'objectif principal de sa politique étrangère était d'améliorer l'image internationale de son pays. Depuis lors, le ministre des Relations extérieures, Jorge Castañeda, ne se lasse pas de répéter que le domaine de la politique publique sous sa responsabilité est celui qui montrera le plus rapidement les marques du changement de régime. Cela est vrai à en juger à l'activisme dont fait preuve le ministre. Cependant, cette volonté de changement se heurte à une tradition solidement établie de la politique étrangère mexicaine, à l'opposition d'un secteur important du Congrès et aux aléas de l'actualité internationale.

L'hémisphère américain constitue le terrain privilégié de la mise en oeuvre de la nouvelle diplomatie mexicaine. Traditionnellement, les Caraïbes ainsi que l'Amérique centrale et du Sud ont constitué une zone d'influence culturelle et politique importante pour le Mexique. Les rapports avec l'Amérique latine ont servi fréquemment à marquer les limites de la souveraineté mexicaine face aux États-Unis.

Il s'agissait pour le Mexique de recréer un équilibre que niait l'asymétrie de la relation bilatérale avec son puissant voisin du Nord. C'est dans cette perspective qu'il faut interpréter sa défense de la place de Cuba dans les affaires hémisphériques, son rôle longtemps effacé au sein de l'Organisation des États américains et, par contraste, son activisme au sein d'organisations régionales à faible présence états-unienne.

Premier virage

Le premier virage d'importance dans cette politique continentale a été pris sous le pré-

sident Salinas avec la signature de l'Aléna. Ce traité venait confirmer l'ancrage du Mexique en Amérique du Nord. La négociation postérieure d'autres accords commerciaux avec des partenaires d'Amérique du Sud et centrale (et d'autres continents) a mis en relief la volonté de diversification des relations commerciales du pays. Il devenait possible, entre autres choses, de vendre l'idée d'un Mexique qui serait le point de confluence de différentes routes commerciales.

Dans les relations avec le reste de l'Amérique latine, cela a suscité la tentation de se présenter comme un intermédiaire idéal dans les rapports avec les États-Unis. Cette stratégie n'a pas vraiment été appliquée — probablement parce qu'elle répond à un besoin qui n'existe pas — mais elle souligne une nouvelle perception du rôle que pouvait jouer le pays dans les affaires hémisphériques.

Le virage qu'a signifié l'Aléna pour le Mexique répondait d'abord et surtout à des impératifs économiques. C'est dans ce domaine où on peut le mieux apprécier ses effets : le volume des échanges commerciaux avec les États-Unis a progressé de façon spectaculaire depuis 1994.

Cependant, le volet plus proprement politique de la diplomatie mexicaine demeurait à la traîne.

Cela ouvrait un grand champ de manoeuvre pour que le président Fox et son ministre des Affaires étrangères puissent, au moment d'assumer le pouvoir en décembre 2000, renouveler la diplomatie hémisphérique mexicaine. Le plan original du gouvernement identifiait deux grands piliers de la nouvelle politique étrangère : l'Amérique du Nord et l'Amérique latine.

On se rappellera les propositions audacieuses du président Fox quant à la partie septentrionale du continent : aller de l'avant dans le processus d'intégration continentale, permettre à long terme la libre circulation de la main d'oeuvre entre le Canada, le Mexique et les États-Unis et créer un fonds de cohésion sociale pour venir en aide aux zones les plus défavorisées de l'Amérique du Nord.

Au nord, les propositions du président Fox sur l'intégration nord-américaine ont été reçues avec un certain scepticisme malgré la grande sympathie dont jouit son gouvernement chez ses partenaires de l'Aléna. Elles étaient perçues comme peu réalistes, hâtives et dépourvues de contenu. Cependant, elles avaient l'avantage de placer au centre de la discussion des thèmes très concrets comme,

par exemple, la situation des plus de 3,5 millions d'immigrants illégaux mexicains aux États-Unis. Elles forçaient aussi les gouvernements à discerner les sujets qui devaient (ou pouvaient) être traités de façon trilatérale de ceux qui continuaient d'appartenir au domaine bilatéral.

Dans les faits, la rhétorique nord-américaine du président Fox a initialement permis au Mexique d'avoir de solides espoirs quant à l'avancement des négociations avec les États-Unis sur des thèmes comme le contrôle du narcotrafic ou la régularisation des immigrants illégaux mexicains aux États-Unis. Cela permettait à Vicente Fox, lors d'une visite officielle réalisée début septembre 2000 à Washington, de mettre le président Bush au défi de signer un accord sur l'immigration avant décembre de cette même année.

L'après 11 septembre

Puis survinrent les tragiques événements du 11 septembre qui ont placé les rapports bilatéraux entre le Mexique et son voisin du Nord dans un contexte plus vaste et malheureusement plus réaliste. Les négociations qui se déroulaient autour d'enjeux précis comme l'immigration ont été paralysées ou se sont réorientées vers une perspective de sécurité nationale américaine.

L'association entre intégration continentale et sécurité hémisphérique a donné lieu à des réactions qui ont montré comment certains secteurs de l'opinion publique et de la classe politique mexicaines étaient mal préparés à ce qui semblait être un brusque changement de cap de la politique étrangère. De fait, ces réactions laissaient entrevoir que le nouveau gouvernement devait accorder plus d'attention à la dimension domestique de sa politique étrangère : il devait convaincre avec plus d'insistance. Enfin, les discussions des Américains avec leurs partenaires canadiens et mexicains sur la gestion des frontières communes mettaient en évidence la disparité des situations nationales et les limites du trilatéralisme proposé par le président Fox.

Sans douter du bien-fondé de la vision nord-américaine du gouvernement Fox, celle-ci semble encore plutôt vague quant à ses

modalités d'application et donne l'impression de fonctionner surtout pour gérer les rapports bilatéraux avec les États-Unis.

Les relations avec l'Amérique latine ont été en général plus discrètes que ce qu'avait annoncé le nouveau gouvernement, donnant l'impression que le deuxième pilier de la politique extérieure était beaucoup plus fragile que le premier. C'est cependant cette discrétion qui fait le succès de la diplomatie mexicaine dans la région. Il est clair que le changement de gouvernement permet au Mexique d'être au diapason de la démocratie dans les discussions qui ont lieu dans les forums régionaux.

Ce qui avait semblé être une attitude erratique du gouvernement mexicain lors de la négociation du contenu de la Charte démocratique de l'OEA, quelques semaines après le Sommet de Québec, était plutôt une stratégie pour s'assurer l'appui d'une grande majorité de pays de l'Amérique latine et des Caraïbes afin d'obtenir un des deux sièges latino-américains au Conseil de sécurité de l'ONU. Le rôle actif joué par le Mexique au sein du

Groupe de Rio lors de la négociation d'une déclaration commune sur les événements qui se déroulaient au Venezuela la semaine dernière est un exemple du leadership discret que peut exercer ce pays dans la région.

Par contre, les tensions récentes enregistrées dans les rapports avec le gouvernement cubain sur la question du vote mexicain à la Commission des droits de l'homme des Nations unies montrent aussi les limites au sein desquelles opère la diplomatie mexicaine dans la région. Celle-ci semble mieux fonctionner lorsqu'elle travaille de concert avec d'autres nations latino-américaines que lorsqu'elle prétend jouer un rôle de grand intermédiaire.

En somme, le changement de régime permet de compléter le virage de la politique hémisphérique mexicaine entamé lors des années quatre-vingt-dix. Cependant, l'implantation de la nouvelle politique doit tenir compte de contraintes domestiques et de l'asymétrie des relations de pouvoir dans le continent. Il y a là un processus d'ajustement qui oblige la diplomatie mexicaine à travailler encore plus sur les nuances.

Les négociations sont réorientées vers une perspective de sécurité nationale américaine.

LA BOÎTE AUX LETTRES

La récupération

UN SOLDAT volontaire, un policier, un pompier, un gardien de prison, toutes ces personnes exercent de plein gré un métier qui présente certains risques connus et acceptés. Tout comme un conducteur de taxi ou d'autobus scolaire ! Quand un de ces hommes ou femmes est tué ou blessé gravement dans l'exercice de ses fonctions, il ou elle a subi un accident de travail. Et en pareille circonstance, l'employeur de ces gens, comme tous les autres employeurs du monde, devrait envoyer une gerbe de fleurs et un représentant aux funérailles. Point.

Un acte héroïque est une chose qui demande une abnégation extrême comme de risquer sa vie

pour tenter de sauver celle d'un autre. Ou alors, si c'est moins ça, tous les pères et mères de famille dévoués sont des héros. Sans minimiser les mérites personnels de qui que ce soit, un soldat victime de la bourde de l'un de ses confrères est une victime d'accident de travail, tout comme un policier qui tombe sous les balles d'un bandit ou un pompier qui reçoit un mur sur le dos, à moins que cela ne lui arrive à la suite d'un geste héroïque de sa part.

Tout le reste n'est que vile récupération, qu'elle soit politique, patriotique ou tout ce que l'on voudra. S'il vous plaît, messieurs, dames, dirigeants de ces organisations et de nos chers gouvernements, foutez la paix aux malheureuses victimes et à leurs familles.

De grâce ! Et si vous le faites, les médias en feront autant, pour le plus grand bien de tous !

JEAN-PAUL FONTAINE
Longueuil

Pas de chariots à obésité à Montréal

JE SUIS tout à fait contre l'implantation à Montréal de chariots à hot-dogs. Encore une fois, comme pour le virage sur les feux rouges, ceux qui plaident en leur faveur disent qu'« on n'est pas plus fous » que les résidents de Toronto ou New York. Eh bien justement, c'est l'occasion de nous montrer plus fins. Et ils ajoutent que « les visiteurs » sont

nombreux à les réclamer. D'abord, y a-t-il des statistiques là-dessus ? D'autre part, c'est évident que les Américains qui nous visitent souhaiteraient voir, comme chez eux, leurs hot-dogs partout dans la rue !

Pourquoi faudrait-il que les Montréalais encouragent, eux aussi, l'obésité car, ne nous le cachons pas, la principale cause de l'obésité des Américains c'est justement la bouffe-minute (fast food), et, en particulier, leurs hot-dogs et hamburgers.

Le maire Gerald Tremblay, qui se sent incapable de faire face aux demandeurs de permis pour ces chariots à obésité, vient de renvoyer la patate chaude aux arrondissements, et, plus directement à Pierre Bourque en ce

qui concerne l'arrondissement du centre-ville. J'ose espérer que les responsables des arrondissements ne tomberont pas dans le panneau.

D'autre part, j'ai hâte d'entendre des responsables d'organismes qui défendent une bonne alimentation, notamment dans les écoles, sur cette arrivée des chariots à obésité.

YVES HAMEL
Montréal

cyberpresse.ca D'autres lettres dans notre forum interactif :
www.cyberpresse.ca/lettres

Vous voulez nous écrire ?
forum@lapresse.ca

« Un, deux, trois, où est l'armée égyptienne ? »

Ariel Sharon a provoqué la mobilisation des Égyptiens

En tournée dans les principaux pays du monde arabe, notre envoyé spécial poursuit aujourd’hui ses reportages sur les réactions face à la crise israélo-palestinienne.

GILLES TOUPIN
envoyé spécial

LE CAIRE — De l'autre côté de la rue, face à l'Université américaine du Caire, deux camions de 20 tonnes sont pavoisés de slogans pro-palestiniens. Ahmad Aboulaban et Ahmad Hussein, deux étudiants, recueillent les dons que la population apporte en réponse à la campagne d'aide aux Palestiniens qu'ils ont mise sur pied.

« Nous avons déjà reçu 50 tonnes de vivres, de médicaments et de vêtements en deux jours, sans grande publicité, lance le premier. Demain, les camions partent pour la frontière escortés par la Croix-Rouge et les médias. On essaiera de passer. Sinon, nous irons au camp de réfugiés de Raffa, de ce côté-ci de la frontière. »

Les deux étudiants, le premier en génie et l'autre en sciences poli-

tiques, se disent frustrés : « On ne peut pas faire grand-chose sur le plan politique, dit Ahmad Aboulaban. Alors il nous reste les petits gestes. Si tout le monde faisait de petits gestes, si tous les pays arabes faisaient comme l'Irak et cessaient de vendre leur pétrole aux Américains, les choses bougeraient. »

Autour des clôtures de l'Université du Caire, d'autres étudiants parlent au journaliste de *La Presse*, malgré l'interdiction qui lui a été faite d'entrer sur le campus.

« Il faut faire la guerre, dit Selim, un étudiant en génie. Mais comment ? Le gouvernement a les mains liées par les États-Unis qui lui déversent son aide. Il est dans une situation de dépendance. L'Égypte doit se défaire de ce rapport de domination. »

« Bien sûr qu'on ne peut pas faire la guerre à Israël, estime pour sa part Sarah, étudiante en méde-

cine. Nous avons été humiliés en 1967. Il faut de l'argent, des moyens. Et on va frapper qui ? Les Palestiniens vivent si près des Israéliens. »

Ainsi, la vague de manifestations populaires de solidarité envers les Palestiniens qui a gagné la rue des grandes villes d'Égypte depuis près d'un mois a ravivé la ferveur politique des Égyptiens, quelque peu stagnante depuis une dizaine d'années.

Ariel Sharon a provoqué la mobilisation des Égyptiens. Qu'il s'agisse de l'Université du Caire, de l'Université américaine du Caire, de l'historique Université Al-Azhar ou de la faculté polytechnique d'Alexandrie, les étudiants sont passés outre les interdictions de l'état d'urgence — sous le regard bienveillant du pouvoir, à la condition bien sûr qu'il n'y ait pas de débordements. Au Caire, des symboles américains comme les restaurants McDonald's et KFC ont malgré tout été saccagés. À Alexandrie, un jeune homme a été tué par une balle en caoutchouc lors d'accrochages avec les forces de l'ordre. Actions spontanées ? Oui, affirme la presse locale. Mais la présence de nassériens — les nationalistes

arabes — se fait réellement sentir non seulement par la prolifération des affiches de Nasser, mais également par les slogans entendus : « Abdel Nasser l'a déjà dit, l'occupation est américaine ! », « La Palestine est arabe ! », « L'Égypte est arabe, pas une colonie américaine ! », « Un, deux, trois, où est l'armée égyptienne ? »

C'est le Parti nassérien qui a organisé la semaine dernière le premier grand rassemblement politique tenu par un parti politique en Égypte depuis l'invasion israélienne de la Palestine. C'est ce même parti, affaibli par des divisions internes, qui a lancé dimanche dernier une nouvelle initiative baptisée « Le Front national contre l'ennemi américano-sioniste », avec la bénédiction d'un éventail important de forces politiques.

Dans les rues, comme ce fut le cas à l'Université du Caire, une nouvelle force est également omniprésente. Il s'agit du Comité du peuple égyptien solidaire de l'Intifada (CPESI). Il s'agit d'une mosaïque de mouvements qui compte dans ses rangs des marxistes et des nassériens, quelques islamistes, des militants des droits de la personne, des féministes, des journa-

listes, des vedettes de la télé et des artistes. Le but du CPESI est d'appuyer l'Intifada de toutes les manières possibles, de l'envoi de vivres et de secours médicaux à l'organisation de manifestations de solidarité.

En revanche, les partis politiques établis brillent par leur absence au sein du mouvement de solidarité avec la Palestine, qu'il s'agisse du PND, du Parti Tagammu, de gauche, ou du Parti Wafd, libéral. C'est le cas aussi du Parti des travailleurs islamistes qui n'a pas le choix de se tenir tranquille puisqu'il a été interdit voici deux ans.

Ce qu'il faut comprendre également de cette poussée politique estudiantine, c'est que la plupart des manifestants sont des jeunes de moins de 25 ans. « Certains croyaient que la solidarité et l'unité arabes étaient inhérentes à l'époque nassérienne. Or, ce qui se passe aujourd'hui, commente l'influent journal *Al Ahram*, apporte un démenti sanglant à cette thèse. »

 Suivez la tournée de notre journaliste à : www.cyberpresse.ca/

tournée